



LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

# L'heure de vérité pour Mahrez et Man City

P. 15

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

AFFAIRES HADDAD ET KOUNINEF

## La Cour suprême rejette les pourvois des accusés

Page 4

MÉTÉO FAVORABLE ET CLIMAT SOCIAL MOROSE

# La hargha repart... Alerte !



*Les garde-côtes de l'Armée nationale populaire constatent, chaque année, la recrudescence des tentatives de traversée clandestine, dès le retour d'une météo favorable. Ciel plus clément conjugué à climat social moins heureux, des centaines de jeunes ou de familles se préparent à la hargha selon des informations convergentes... Alerte. Page 2*

CARNETS DE CAMPAGNE-

### Baâdji et Osmani descendent en flammes Bengrina

Il a fallu attendre la fin de la première semaine de campagne pour voir enfin la première escarmouche entre le FLN et le Mouvement El Bina. C'est une fin de semaine houleuse pour Abdelkader Bengrina, attaqué également par un autre chef de parti. **Page 3**

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

### L'Angem a financé 22 000 projets

Plus de 22 000 projets ont été financés au niveau national depuis le début de la pandémie du Covid-19, a indiqué à Alger le Directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Abdelfattah Djebnoun, précisant que les femmes ont bénéficié de plus de 65% du nombre global des projets financés. **Page 6**

LES AGENCES D'AIR ALGÉRIE OUVRENT AUJOURD'HUI

### Appel pressant des Algériens de France

Page 5



CRÉSUS

MÉTÉO FAVORABLE CONTRE CLIMAT SOCIAL MOROSE

# La hargha repart... Alerte !

**Les garde-côtes de l'Armée nationale populaire constatent, chaque année, la recrudescence des tentatives de traversée clandestine, dès le retour d'une météo favorable. Ciel plus clément contre climat social moins heureux, des centaines de jeunes ou de familles se préparent à la hargha selon des informations convergentes... Alerte.**



Il y a deux jours, une députée française, Laurence Rossignol, présidente d'un groupe parlementaire, déclarait lors d'une question portant sur la situation politique en Algérie adressée au ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, que «depuis l'année dernière c'est 50 % de plus de jeunes Algériens qui ont fui leur pays pour rejoindre les côtes de l'Europe». S'il nous est impossible d'infirmier ou de confirmer, par des chiffres exacts, la tendance en matière d'immigration clandestine en provenance du territoire algérien, des sources concordantes témoignent d'une reprise effective des flux migratoires clandestins par voie maritime. En raison de l'arrivée de longues journées ensoleillées à la mer calme mais aussi à cause d'un malaise social évident qui pousse, de nouveau, ces nombreux jeunes Algériens et moins jeunes à tenter l'aventure d'une meilleure vie sous d'autres cieux...

**CLANDESTINO...**

Chaque année, dès le printemps, les passeurs s'activent pour relancer leur activité lucrative et pourtant périlleuse entre les deux rives, sur des embarcations de fortune. Réseaux discrets qui comptent sur leurs complices à l'intérieur des terres pour inscrire les candidats à la hargha. Sabeur, sur sa moto, répond d'abord évasivement. «Oui, j'en connais un du côté d'Aïn Témouchent. Un

ancien mais je ne sais pas s'il travaille toujours.» Notre interlocuteur est prudent. Tous les membres impliqués dans l'organisation de ces voyages interdits sont passibles de prison, jusqu'aux candidats à l'exil. Lorsque nous rassurons Sabeur en lui jurant de rester discrets, il nous demande de le suivre en voiture. Il s'arrête subitement et saute de son scooter en dégainant un téléphone portable. Nous sommes assis sur un muret à l'entrée d'une piste qui monte vers un château d'eau. Lieu de rendez-vous isolé pour ces clients spéciaux.

**PAROLES DE PASSEUR**

Sur l'écran de l'Android, on peut voir des bateaux plus ou moins grands, de la grosse barque aux hors-bords pareils au «Go fast» des trafiquants de drogue. L'agent de voyage clandestin explique que, selon le type d'embarcation, le prix du voyage varie entre 400 000 DA et 1 000 000 de DA. Quant aux dates de départ, elles ne sont jamais révélées à l'avance. Il faut se rapprocher du lieu de départ, sur les villes côtières et se tenir prêts. Qui sont ces jeunes qui veulent partir en pre-

nant le risque de la prison ou de la mort en pleine mer ? «Ils ne sont pas tous jeunes, ce sont des Algériens qui n'ont plus aucun espoir dans ce pays. J'en fais partie, je ramasse encore un peu d'argent comme intermédiaire, je vends ma Vespa et je pars...»

**FONCTIONNAIRE !**

Des candidats à la hargha capables de réunir une bonne somme d'argent, de quitter leurs familles, leurs emplois, leurs quartiers ou villages pour atterrir dans des pays du sud de l'Europe où d'autres étapes de l'aventure les attendent, aussi difficiles que la navigation sur les flots en pleine nuit, parce que le voyage se fait le plus souvent la nuit pour éviter d'être repérés par les garde-côtes. Sabeur nous propose de parler au téléphone avec l'un de ses clients. Mourad est fonctionnaire. Cela fait des années qu'il y pense. Son meilleur ami a osé en 2018, il est désormais installé en Allemagne avec un titre de séjour provisoire et ne regrette rien... Mourad ajoute : «Moi, je suis marié, j'ai deux petites filles et mon épouse est d'accord, malgré le danger. Nous habi-

tons un petit appartement que son frère qui travaille au Sud nous a loué à bas prix mais chaque année nous craignons de nous retrouver à la rue parce que son contrat de travail est précaire et qu'il risque de récupérer son appartement. Nous ne percevons qu'un seul salaire modeste, le mien. J'ai décidé de partir harag pour sauver ma famille. J'enverrai de l'argent à ma femme quitte à mendier en euros et peut-être qu'elle me rejoindra avec nos deux filles...» Phénomène mondial, l'immigration clandestine des pays les moins développés vers les pays les plus riches, est relativement récente en Algérie mais risque de s'intensifier en raison d'une crise économique sans précédent. Baisse des revenus de la rente pétrolière, chômage important et inflation se conjuguent à la situation politique compliquée. Avant d'inquiéter une députée française, la hargha, qui a causé des centaines de morts ces dernières années parmi nos compatriotes, noyés dont les corps ne sont pas toujours retrouvés, nous interpelle tous. Alerte !

**Nordine Mzala**

## TOUT EN EXPRIMANT SON « INQUIÉTUDE » DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION POLITIQUE Le FFS refuse la remise en cause du multipartisme

Le Front des forces socialistes (FFS), a exprimé son « inquiétude » face aux développements que connaît le pays depuis quelques jours, mettant le doigt sur les multiples atteintes aux libertés et les menaces qui pèsent sur les partis politiques et les associations qui n'obéissent pas à la ligne tracée par le pouvoir.

«Le FFS suit avec inquiétude l'évolution de la situation politique nationale caractérisée par les atteintes aux libertés», a indiqué le parti, dans un communiqué, demandant au pouvoir «de cesser sa tentative de confisquer la vie politique, syndicale et associative». Une démarche qui, selon le plus vieux parti de l'opposition en Algérie, «ne ferait que creuser davantage le fossé entre le peuple et ses institutions et encouragerait la logique d'affrontement». Bien qu'il n'ait pas exprimé nommément un soutien franc aux partis politiques qui ont subi des «pressions» du ministère de l'Intérieur, à l'instar de l'UCP et du PST, ou encore de l'association RAJ, pourtant réputée proche du parti, le FFS part du principe de la défense du multipartisme. Réitérant sa «solidarité» avec les détenus d'opinion et «toutes les organisations politiques, syndicales et associatives victimes de harcèlements», le FFS estime que «le pluralisme - sur les plans politique, syndical et associatif - est un droit arraché de

haute lutte grâce aux combats des Algériennes et des Algériens». «Il ne peut pas être remis en cause», tranche-t-il, exprimant sa conviction que «la construction d'un Etat de droit et d'institutions fortes et démocratiques passe forcément par la consolidation dudit pluralisme». Il faut dire que beaucoup d'observateurs politiques, mais surtout des militants de la base, ont reproché au FFS, ces derniers temps, son mutisme face aux événements qui caractérisent la vie quotidienne. Par ce communiqué signé par le premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, le parti tente de se rattraper, bien que tardivement, choisissant des mots, pour le moins «doux» envers les autorités. D'ailleurs, pour la question des détenus d'opinion, Aouchiche s'est contenté de faire part de la «solidarité» du parti et n'a pas demandé leur libération, bien que cette revendication soit portée par des milliers de citoyens chaque vendredi. Réagissant au traitement de la situation par le pouvoir, le FFS s'est dit «convaincu» que «le choix de la stratégie du tout sécuritaire n'est pas judicieux». Il considère, ainsi, que «les solutions du bricolage ne pourraient aucunement rétablir les liens de confiance entre le peuple et ses institutions». Au contraire, ajoute le parti, et dans un contexte qualifié de «sensible», aux niveaux

international, régional et national, «la solution politique et le dialogue national sérieux et responsable, représentent l'unique solution pour endiguer la crise nationale». C'est même «le cadre adéquat pour l'élaboration d'un contrat national consensuel qui prémunirait l'Algérie des méandres des affrontements et des confrontations», soutient le FFS. Le parti cher à feu Hocine Ait Ahmed, pense que «privilégier la sagesse et la raison sur l'insouciance et l'aventurisme est plus que nécessaire en ce moment particulier». C'est pourquoi il met, une nouvelle fois, toutes les parties refusant le dialogue et campant sur des positions d'extrêmes «devant leurs responsabilités envers le peuple et envers l'Histoire en cas d'éventuels dérapages ou de situations incontrôlables». Pour lui, la construction d'un rapport de force, social, pacifique et la mise en place d'organisations civiles, indépendantes et représentatives, «constituent une priorité absolue pour le pays». «Ce qui immuniserait la nation contre les tentatives d'ingérences étrangères et la société algérienne contre l'instrumentalisation de ses malheurs et de ses revendications dans des agendas suspects», souligne enfin le FFS.

**Aïssa M.**

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## CARNETS DE CAMPAGNE

# Baâdji et Osmani descendent en flammes Bengrina

**Il a fallu attendre la fin de la première semaine de campagne pour voir enfin la première escarmouche entre le FLN et le Mouvement El Bina. C'est une fin de semaine houleuse pour Abdelkader Bengrina, attaqué également par un autre chef de parti.**

Le patron du FLN, Abou El Fadl Baâdji a accusé lourdement Bengrina de «régionalisme» et d'«utilisation de la religion à des fins politiques». Quant au président de la formation Liamine Osmani, il a directement visé Makri et Bengrina également pour les mêmes motifs à savoir l'utilisation de l'Islam comme un «registre de commerce». Le patron du FLN n'a pas pris de gants hier à Constantine pour attaquer frontalement le leader du Mouvement El Bina qu'il accuse d'utiliser de façon continue la religion en priant souvent au bord de la route et sur les trottoirs. Baâdji l'accuse également de vouloir isoler une wilaya historique (Tizi-Ouzou) en l'occurrence : «C'est avec ce genre de discours qu'ils veulent prendre la place du FLN» s'est-il écrié ! La veille de son déplacement à Constantine, Baâdji, a indiqué, de Sidi Bel-Abbès, que son parti «constant» dans ses principes aspire à un renouvellement et à l'ouverture du champ politique aux jeunes compétences, marginalisées dans le passé. «L'argent sale n'a pas raison d'être au FLN pour accéder aux postes de responsabilité. Nous œuvrons avec sérieux pour concrétiser la volonté du peuple», a-t-il ajouté. Concernant les objectifs politiques du FLN, il a déclaré que sa formation «vise à réussir les élections législatives, un rendez-vous important à l'ère de la nouvelle Constitution, avec des figures jeunes et cadres et compétences, victimes de la marginalisation». Un autre leader de la formation Sawt Echaab, Lamine Osmani, a lui aussi dirigé, hier à partir de Médéa, ses attaques contre Bengrina qui ne laisse décidément personne indifférent. «Ils utilisent la démocratie, le nationalisme et la religion comme un registre de commerce» pointant du doigt exclusivement le leader d'El Bina. L'intervenant a fustigé les pratiques et discours de certaines formations politiques qu'il considère comme «déraisonnables», mettant l'accent sur la nécessité d'une «moralisation» du discours politique.



### L'ANIE RÉAGIT À L'HISTOIRE DES «FRAISES» MAIS EN FERMANT LES YEUX !

Le président du MSP, Abderrazak Makri, est parti à la chasse aux voix et n'en a cure des attaques de ses adversaires. Hier, il a décrit à Tarf, fief de l'ex-président Chadli Bendjedid, ce dernier comme une personne qui était proche de la mouvance islamiste. A titre d'exemple, il a cité un cousin à l'ex-président qui était candidat dans une liste MSP lors d'un scrutin précédent pour justifier l'appartenance idéologique de feu Chadli à son courant. Jeudi dernier, en campagne à Jijel, il a une nouvelle fois émis des doutes sur de virtuelles manipulations des résultats du scrutin. Se voyant déjà dans le costume de Premier ministre ou Chef de gouvernement, Makri, a affirmé depuis Bordj Bou-Arréridj, que cette wilaya est «un modèle économique dont on devrait s'inspirer à travers le pays». A cet égard, il a souligné que le MSP dispose d'un «programme ambitieux pour sortir le pays de sa crise pluridisciplinaire». Et d'ajouter : «Notre parti considère la wilaya de Bordj Bou-Arréridj comme un modèle économique par rapport aux acquis réalisés dans le secteur privé», appelant à la «généralisation du modèle économique de cette wilaya à d'autres régions en vue de booster le développement local». Le chef du MSP est convaincu que son parti sortira majoritaire et tout autre résultat signifie pour lui que les résultats

auront été truqués. «Toute velléité de jouer avec les résultats des législatives va réaliser le rêve de la France et des sionistes de diviser l'Algérie», soutient-il mordicus, ajoutant la manipulation des résultats «va conforter a posteriori les partisans du boycott». Le président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali, a appelé, à Guelma, les élites à se «mobiliser et à assumer leur responsabilité dans le processus de changement». Djilali a indiqué que «tous les villages, communes et wilayas du pays regorgent de compétences de haut niveau de formation et de conscience mais lorsqu'on leur demande de constituer une liste électorale, de prendre les choses en main et de créer le changement, ils refusent». Il y a quelques jours, le président du Front de la Bonne Gouvernance (FBG), Belhadi Aïssa, s'est distingué parmi tous les autres candidats, en tenant un discours assez particulier lors d'un meeting populaire en déclarant que les belles femmes sont les ingénieurs, les médecins, mariées, les directrices. «On vous a ramené de la fraise, mais de la bonne fraise sélectionnée. On ne vous a pas ramené la fraise qui est exportée en Afrique de Sud. On vous a ramené de la bonne énergie» a-t-il dit. Une déclaration assez choquante qui a enflammé la toile en Algérie, estimant que ce genre de discours est une dérive misogyne et que la déclaration elle-même est irrespectueuse à l'égard des femmes. Le président de l'Autorité natio-

nale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a réagi à la polémique provoquée par les déclarations de Belhadi Aïssa, qui a comparé les femmes de son parti aux «fraises». Interrogé sur ces propos, Mohamed Charfi a «nié qu'il y ait eu les violations ou les manquements à la charte d'éthique électorale, indiquant dans le même sillage que si une violation dans les déclarations des candidats est enregistrée, un avertissement sera envoyé à son auteur, en soulignant que le point positif jusqu'ici lors des meetings est l'absence de discours de haine : «Nous essayons de corriger les erreurs sans affecter les intentions des candidats» avant d'ajouter qu'aucun candidat «n'a le droit d'encourager les discours de haine et de violer les lois et s'attaquer aux symboles de l'Etat, et que l'électeur est la seule personne qui sait choisir son candidat à travers les objectifs établis de son programme». Le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, loin des lampions, n'espère rien de ces élections. Il dit sans ambages, à Relizane, que la participation de son parti aux législatives prochaines «n'est pas uniquement pour l'obtention de sièges à l'Assemblée populaire nationale, mais pour contribuer à la stabilité des institutions de l'Etat et à la préservation des constantes de la nation», a-t-il expliqué, affirmant que «les prochaines élections permettront de consacrer la volonté populaire».

Mahmoud Tadjer

### LÉGISLATIVES DU 12 JUIN :

## Libérer l'investissement productif, un objectif crucial de plusieurs partis

De nombreuses formations politiques en lice pour les législatives du 12 juin prochain font de la libération de l'investissement productif, porteur d'une valeur ajoutée pour l'économie nationale, un objectif crucial qu'elles comptent concrétiser si leurs candidats venaient à siéger au Parlement. Plusieurs partis et mouvements plaident pour l'encouragement de l'investissement national et étranger à même d'assurer le développement national à travers des mesures incitatives susceptibles de booster la production et de permettre à la main-d'œuvre nationale d'acquérir une expérience supplémentaire dans un contexte mondial marqué par les développements technologiques et scientifiques enregistrés. Ils appellent, par ailleurs, à assurer un environnement attractif pour l'investissement et à améliorer le classement de l'Algérie par les instances internationales, en s'attelant lors de la prochaine assemblée à élaborer des textes législatifs pour passer graduellement d'une économie de développement à une économie d'exportation. Dans ce cadre, le parti de la liberté et de la justice (PLJ)

a souligné la nécessité d'encourager l'investissement national et étranger en garantissant un cadre administratif et financier, de respecter les lois régissant l'économie nationale en éliminant les entraves bureaucratiques, de revoir le système bancaire et de trouver un mécanisme à même de garantir le libre mouvement des capitaux. Dans son programme, le parti appelle à encourager les entreprises nationales privées exportatrices à réduire leurs charges fiscales et à développer une économie productrice de richesses qui repose sur l'investissement productif national public et privé dans les secteurs stratégiques, notamment les industries de base et les industries de transformation. De son côté, le mouvement Al Islah a insisté sur «la nécessité de revoir le système des lois» relatives aux politiques économiques et de garantir la transparence dans le traitement avec tous les opérateurs, tout en investissant dans le capital intellectuel. Pour le parti FLN, le soutien à l'investissement local implique de trouver des solutions permettant d'assurer un foncier industriel pour la concrétisation

des projets d'investissement et de prévoir des mesures incitatives et des garanties au profit des véritables investisseurs, tout en procédant à la révision des dispositifs d'investissement pour une meilleure efficacité. L'attraction de grandes entreprises étrangères, selon des paramètres bien définis permettant le transfert de leurs capitaux dans n'importe quel pays, est à même d'apporter une grande valeur ajoutée pour l'économie nationale, affirme le même parti. Le Mouvement Ennahda plaide, pour sa part, pour la libération impérative de l'investissement, en mettant fin à la bureaucratie pour faciliter l'obtention du foncier industriel et la création d'entreprises économiques, de zones de libre échange industriel et commercial notamment dans le Sud, le but étant de promouvoir les exportations et d'orienter les investisseurs vers des créneaux plus incitatifs et porteurs de valeur ajoutée pour l'économie nationale (industries manufacturières, agroalimentaires, mécaniques, énergétiques ...).

Synthèse R. N.

## CONSEIL DU GOUVERNEMENT

# Examen d'un avant-projet d'ordonnance et six projets de décrets exécutifs

**Le gouvernement a examiné, mercredi dernier, un avant-projet d'ordonnance et six projets de décrets exécutifs relatifs aux secteurs de la Justice, de l'Énergie, de la Culture et de la Santé, lors d'une réunion présidée, par visioconférence, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.**

En outre, six communications ont été présentées par les ministres en charge de la Numérisation, de l'Agriculture, des Ressources en Eau, des Travaux publics ainsi que le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la Connaissance et des Startups. Le premier exposé a été présenté par le ministre de la Justice relatif à l'avant-projet d'ordonnance relative à la protection des informations et documents administratifs. Ce projet de texte vise à «renforcer la protection et la sécurité des informations et des documents classifiés» de l'Etat et de ses institutions. Il prévoit ainsi d'«incriminer et de réprimer pénalement la divulgation ou la publication d'informations ou de documents classifiés», à travers notamment l'instrumentalisation des technologies de l'information et de communication. Le ministre de l'Énergie et des Mines a fait un exposé relatif à trois projets de décrets exécutifs fixant la «tarification et la méthodologie de calcul du tarif de transport par canalisation des hydrocarbures», les «modalités de la régulation du principe du libre accès des tiers aux infrastructures de transport par canalisation des hydrocarbures» et les «modalités de fonctionnement du système de péréquation des tarifs de transport des produits pétroliers et les règles d'utilisation des infrastructures de stockage des produits pétroliers». Le premier projet de



texte dispose que ces tarifs sont déterminés par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), sur la base d'une «proposition tarifaire du concessionnaire». Quant au second projet de texte, il prévoit, notamment, que le «concessionnaire doit permettre aux tiers l'accès libre aux infrastructures de transport par canalisation des hydrocarbures, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire». Enfin, le troisième projet de texte a pour objectif de «mettre en place les conditions permettant d'assurer une distribution efficace et sécurisée des produits pétroliers» à travers l'ensemble du territoire national, en mobilisant les installations de distribution existantes. A l'issue de cette présentation, le Premier ministre a instruit le ministre de l'Énergie et des Mines en vue de «finaliser dans les jours prochains les textes d'application de la loi relative aux activités d'hydrocarbures qui sont actuellement en cours d'achèvement», sachant que 21 décrets exécutifs ont déjà été promulgués. Un exposé a été présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relatif au projet de décret exécutif «érigeant l'école de formation paramédicale de Laghouat en institut de formation paramédicale». Le projet de texte érige l'Ecole de formation paramédicale de

Laghouat en institut de formation paramédicale, à l'effet de lui permettre d'«élargir les profils de formation du personnel paramédical». Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Numérisation et des Statistiques sur le bilan d'activités de numérisation.

## MISE EN PLACE DU STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR

Un point de situation a été présenté et a porté sur l'évaluation du processus de la numérisation engagé par le gouvernement au niveau des différents départements ministériels. Un bilan des actions sectorielles a été exposé avec l'analyse des plans sectoriels annuels qui s'est effectué dans le cadre d'un groupe de travail mis en place et qui a engagé une large concertation sur le sujet avec les opérateurs économiques et des acteurs du numérique. Ce bilan est appelé à être enrichi au fur et à mesure de l'avancement des programmes de numérisation et de lutte contre la bureaucratie en cours au niveau des différents secteurs. Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre des Travaux publics et des Transports sur les «besoins financiers nécessaires pour l'achèvement

de l'opération portant réalisation et équipement d'un module spécialisé en trafic international à l'aéroport d'Oran Es-Sénia-réaménagement et renouvellement des équipements de la zone terminal actuelle de l'aéroport Oran Es-Sénia». Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre des Travaux publics et des Transports sur «l'état d'avancement du projet de réalisation du port centre d'El Hamdania à Cherchell». Cet exposé a porté sur «l'état d'avancement des dispositifs administratifs, financiers et organisationnels» devant permettre le lancement et la réalisation de cette importante infrastructure à caractère économique et commerciale. Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la Connaissance et des Startups sur le statut de l'auto-entrepreneur. L'exposé a porté sur les «avantages de la mise en place du statut juridique de l'auto-entrepreneur» qui s'inscrit dans le plan d'action du gouvernement visant le «développement de l'esprit entrepreneurial», la «facilitation d'accès des jeunes au marché du travail» ainsi que la «réduction des activités exercées dans l'informel». Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Culture et des Arts relatif à deux projets de décrets exécutifs fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels et artistiques (portant statut type des théâtres). Le premier projet de texte fixe les «conditions et modalités d'exercice de l'activité de promoteur de spectacles culturels», en abrogeant les dispositions prévues par le décret exécutif n° 06-218 du 18/06/2006 et ce, afin d'assurer la conformité avec les dispositions du décret exécutif n° 13-140 du 10/04/2013 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales non sédentaires. Quant au second projet de texte, il «fixe le statut type des théâtres» en remplaçant l'appellation de théâtre régional par « théâtre public».

Synthèse R. N.

## COUR DE BLIDA

### La Chambre d'accusation charge Hicham Khiyat



La Chambre d'accusation de la Cour de Blida a chargé le coordinateur national du Rassemblement des jeunes pour l'Algérie et cofondateur de l'initiative Nida 22, Hicham Khiyat, jeudi dernier. La Chambre d'accusation a confirmé la décision du juge d'instruction du tribunal de Blida du mois d'avril passé qui l'a placé sous contrôle judiciaire. Outre l'interdiction de quitter le territoire de la wilaya de Blida, Hicham Khiyat est tenu de signer chaque semaine le registre du contrôle judiciaire. Il lui est également interdit de participer à toutes les marches populaires et de publier du contenu sur le réseau social Facebook. Arrêté sur son lieu de travail le 28 avril dernier, il a été placé sous contrôle judiciaire. Il lui est reproché notamment «l'incitation à attroupement non armé», «atteinte à l'intérêt national» et « publication de fausses informations».

## AFFAIRES HADDAD ET KOUNINEF

### La Cour suprême rejette les pourvois des accusés

Les pourvois en cassation, introduits par le parquet général, le Trésor public et l'ensemble des accusés dans les affaires d'Ali Haddad et des frères Kouninef, ont été rejetés avec «acceptation dans la forme et dans le fond des pourvois introduits par les accusés Youssef Yousfi et Oultache Abderrahmane dans l'affaire de Haddad», selon un communiqué rendu public jeudi dernier par le procureur général près la cour suprême. «Soucieuse de tenir les citoyens informés des différentes affaires qui les intéressent, le parquet général près la Cour suprême porte à la connaissance de l'opinion

publique, que deux arrêts ont été rendus le 27/05/2021 par la Chambre des délits et des contraventions (section 3 et 6) à la Cour suprême», indique la même source, précisant que le «premier arrêt concerne l'affaire Haddad Ali, Ouyahia Ahmed, Sellal Abdelmalek et leur co-accusés, tandis que le deuxième arrêt concerne l'affaire de Kouninef Réda, Kouninef Noah Tarek, Kouninef Abdelkader Karim et leur coaccusés». Ainsi, la Cour a décidé de renvoyer l'affaire devant la même Cour avec une nouvelle composante pour statuer conformément à la loi, a ajouté le communiqué. Ainsi, l'arrêt

dont pourvoi rendu par la Cour de justice d'Alger le 03/11/2020 devient définitif et exécutable concernant les accusés dont le pourvoi en cassation a été rejeté, souligne la Cour suprême. Pour la deuxième affaire relative aux nommés Kouninef Réda, Kouninef Noah Tarek, Kouninef Abdelkader Karim et leur co-accusés, la Cour suprême a rejeté, dans la forme et dans le fond, les pourvois en cassation introduits par le parquet général, le Trésor public et l'ensemble des accusés, rendant, ce faisant, l'arrêt par la Cour de justice d'Alger le 31/12/2020 définitif et exécutable.

## IL ÉTAIT EN CONTACT AVEC RACHAD

### Un citoyen de Tissemsilt placé en mandat de dépôt

Les services de la Sûreté nationale ont mené dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité plusieurs opérations de qualité qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts du pays et à l'ordre public, à travers la diffusion de fausses informations, écrit un communiqué de la DGSN. Lequel communiqué précise, particulièrement que les investigations menées par les services de la wilaya de Tissemsilt, en collaboration

avec les services centraux ont permis de mettre hors d'état de nuire un citoyen qui entretient des contacts avec l'organisation terroriste Rachad. Âgé de 33 ans et sans emploi, ce citoyen de Tissemsilt ouvrait plusieurs profils sur les réseaux sociaux pour relayer et diffuser des messages de propagande du mouvement Rachad. En contrepartie, le concerné a perçu entre le 1er janvier 2020 et le 5 mai 2021 la somme de 336.700

DA en trois tranches de 61.500 DA et 160.000 DA et 115.000 DA sur son compte courant, ajoute le communiqué. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de Bordj Bounaama, dans la wilaya de Tissemsilt qui l'a placé en mandat de dépôt pour des chefs de «diffusion d'informations mensongères de nature à porter atteinte à la stabilité du pays» et «appel à des rassemblements non autorisés».

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE  
DU COVID-19

## L'Algérie a consacré 238 milliards de dinars

L'Algérie a déboursé face à la crise sanitaire du Covid-19, entre moyens de lutte et de protection, acquisition de vaccins, mesures de solidarité et de soutien, une bagatelle de 22.5 milliards de dinars pour l'acquisition des vaccins, a indiqué hier le ministre des Finances Aymen Benabderrahmane. S'exprimant à l'occasion de l'installation d'un groupe de travail chargé d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur le plan financier et économique, le ministre a précisé qu'en plus de l'enveloppe consacrée à l'acquisition des vaccins anti-Covid-19, l'Etat a déboursé 9.5 milliards de dinars dans le cadre du rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger et 271 millions de dinars au titre des actions de solidarité internationale. Toujours dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le ministre des Finances a fait état de l'acquisition de moyens de protection pour un montant de 17.7 milliards de dinars, 99.2 milliards de dinars de primes exceptionnelles aux travailleurs et 73.1 milliards de dinars pour les opérations de solidarité avec les familles et les travailleurs exerçant des activités précaires.

ELLE AURA LIEU  
LE 31 JUILLET À ALGER

## Première compétition nationale de robotique



La première édition de la compétition nationale de robotique, ayant pour appellation «League of Robotics», aura lieu le samedi 31 juillet prochain au Palais de la culture Moufdi Zakaria d'Alger, a indiqué un communiqué de la société organisatrice. Le but de ce rendez-vous est de «valoriser les nouvelles technologies, de vulgariser les sciences techniques et d'offrir des opportunités aux étudiants et jeunes diplômés», a précisé la start-up Technology. Cet événement est «le premier du genre» en Algérie, selon l'organisateur, précisant que la manifestation accueillera des «participants talentueux, bosseurs et créatifs venant des quatre coins du pays». Cette compétition s'articule autour de l'innovation, la créativité et l'originalité dans le domaine de la robotique, a ajouté le communiqué. Concernant les règles de la compétition, les participants devront concevoir deux robots: l'un autonome et l'autre téléguidé et chacun devra franchir une partie du parcours tracé par les organisateurs et représentant la carte de l'Algérie s'étendant de Tamanrasset à Alger et divisée en deux parties. La première phase de la compétition consiste à ramasser différents minéraux et les mettre dans leurs usines respectives en utilisant le robot téléguidé, tandis que le robot autonome devra, au cours de la deuxième phase, surmonter des obstacles naturels et passer en revue quelques sites touristiques en Algérie.

# LES AGENCES D'AIR ALGÉRIE OUVRENT AUJOURD'HUI Les Algériens établis en France lancent un appel pressant

*Même si les programmes de vol de la compagnie Air Algérie et celle des autres compagnies étrangères ne sont pas encore connues, les tarifs pratiqués par Air Algérie font comme d'habitude l'objet de moqueries.*

**A** vingt-quatre heures de l'ouverture des frontières en Algérie, la vente des billets d'avions d'Air Algérie se fait plus précise. Celle-ci se fera à compter d'aujourd'hui 29 mai, selon l'ancien député de l'émigration Nourredine Belmeddah, qui annonce la nouvelle sur sa page Facebook, les points de vente des billets d'Air Algérie, qui resteront ouverts dimanche. Pour les ressortissants établis aux USA, au Canada et dans les autres pays de l'Europe y compris la Turquie ainsi que la Tunisie, ils peuvent utiliser le réseau habituel (téléphone et le courrier électronique) pour l'achat des billets. La priorité sera logiquement accordée aux détenteurs de billets déjà achetés et qui n'ont pas pu voyager en raison des circonstances imposées par la pandémie de Covid-19. Trois vols hebdomadaires de et vers la France seront assurés à partir du 1er juin par la compagnie algérienne à raison de deux vols de/vers Paris et un vol de/vers Marseille, en plus d'un vol hebdomadaire qui sera assuré de et vers la Turquie [Istanbul], l'Espagne [Barcelone] et la Tunisie [Tunis]. Pour les vols vers l'Algérie, les passagers devront être détenteurs d'un résultat négatif au test PCR datant de moins de 36 heures avant le vol. Les frais de confinement et de dépistage à l'arrivée seront à la charge des passagers qui devront s'en acquitter avant l'embarquement. Un confinement de cinq jours sera obligatoire dans un des hôtels désignés par les autorités. En cas de test positif après ce confinement, le passager devra payer un second séjour de cinq jours à l'hôtel. Auparavant, les personnes rapatriées étaient entièrement prises en charge par l'Etat dans les hôtels. Des mesures «adaptables en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique», ajoute le communiqué. Les



contraintes sanitaires et financières qui se dessinent pour les futurs voyageurs ont déjà suscité de nombreuses réactions des Algériens établis en France et ailleurs sur les réseaux sociaux. Un appel a été lancé dans les réseaux sociaux pour un rassemblement aujourd'hui à 1h00 devant le siège de l'ambassade d'Algérie à Paris et devant tous les consulats pour dénoncer cette situation, selon les auteurs de cet appel. Dans cet appel, il est reproché à l'Etat les conditions sanitaires jugées exagérées pour «le citoyen vivant en France et privé pendant plus de 15 mois de rentrer voir sa famille, ses amis, son pays qui doit, non seulement payer un billet d'avion à 600 euros et un PCR de moins de 36 heures, mais obligé de faire un autre test PCR à son arrivée à l'aéroport et le comble même s'il est négatif il doit être confiné pendant cinq jours renouvelables si jamais le test s'avè-

re positif». Il s'agit également, expliquent-ils de revendiquer «le remboursement des billets d'avions qui n'ont pas été utilisés par la communauté, sachant que toutes les compagnies ont remboursé leurs voyageurs, à l'exception d'Air Algérie» soulignent-ils. Et de demander aussi «l'annulation» du confinement de cinq jours pour les tests PCR négatifs.

M.T.

### VOICI PAR AILLEURS LES AGENCES AIR ALGÉRIE

France : (Paris Opéra.)  
France : (Marseille Saint-Charles)  
Espagne : (Madrid Gran Via)  
Espagne : (Barcelone Carrer de València)  
Espagne : (Alicante : ATO Alicante.)  
Tunisie : (Tunis : CTO Avenue de Paris)  
Turquie : (Istanbul : CTO Istanbul)

## POUR L'ENTRÉE EFFECTIVE DE L'ALGÉRIE À LA ZLECAF Rezig annonce l'élaboration d'une stratégie nationale

L'Algérie s'attelle actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale adéquate devant être présentée dans les prochains jours pour l'entrée effective à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), a annoncé jeudi le ministre du Commerce, Kamel Rezig. Dans son allocution à l'occasion d'une journée d'information au profit des opérateurs économiques sur la Zlecaf, M. Rezig a indiqué que «l'Algérie a bénéficié d'un appui technique fourni par la Commission de l'ONU à l'Afrique pour l'élaboration d'une stratégie nationale adéquate en vue d'un accès concret à la Zlecaf tout en définissant les opportunités et les défis prévus afin d'adhérer à cette zone». A cette occasion, le ministre a fait état de la finalisation de la conception de cette stratégie nationale adéquate pour un accès effectif à la Zlecaf qui sera présentée prochainement. Il a également appelé les opérateurs économiques à doubler leurs efforts dans l'objectif de bénéficier des avantages accordés dans le cadre de la Zlecaf qui devrait créer un marché de 3 000 mds USD. «Il est impératif d'œuvrer à décrocher une part de ce marché eu égard à la position stratégique de l'Algérie considérée comme portail d'accès aux pays africains dont les pays du voisinage (Mali, Niger, Mauritanie, Libye

et Tunisie), et ce à travers nombre de postes frontaliers à l'image de Talab Larbi, Bouchabka, Oum Teboul avec la Tunisie et de Mostapha Ben Boulaid (Mauritanie), Deb Deb (Libye) et de Tin Zaouatine et In Guezzam (Niger) qui ont été rouverts», soutient M. Rezig.

### UNE UNITÉ DE GESTION ET DE SUIVI CRÉÉE

M. Rezig a annoncé la création au niveau national de l'unité de gestion et de suivi des négociations de la Zlecaf en vue de «définir et d'unifier la position de l'Algérie dans différentes négociations liées à la zone». L'objectif de la création de cette unité est de garantir le suivi effectif des négociations de cette zone et de renforcer la coopération et la coordination entre les différentes administrations concernées par la négociation sur cette zone, a-t-il précisé. La délégation algérienne ayant pris part aux diverses réunions des instances de négociation depuis 2016 n'a ménagé aucun effort pour défendre l'intérêt des opérateurs économiques nationaux à l'effet de faciliter l'accès aux marchés africains et effectuer les échanges commerciaux des biens et services, a rappelé le ministre. Concernant cette journée d'information destinée aux opérateurs

économiques nationaux sur la Zlecaf,

M. Rezig a déclaré qu'elle vient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur l'impératif d'approfondir la concertation avec les différents acteurs économiques en préparation de l'entrée de Zlecaf. Le but de cette rencontre étant de faire connaître aux opérateurs économiques algériens l'accord fondateur de la Zlecaf et de passer en revue les perspectives et les opportunités qui leur sont accordées dans le cadre de cette zone et de les orienter pour profiter des avantages proposés au sein de cette zone à l'effet d'accéder le marché africain et augmenter le volume des exportations vers ces pays. Pour sa part, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Réda Tir, a indiqué que l'Afrique compte 54 Etats et l'Algérie doit saisir l'occasion de son adhésion à la Zlecaf pour qu'elle soit fortement présente dans le marché africain, rappelant les avantages présentés dans les zones franches qui seront créées dans les régions frontalières, notamment en ce qui concerne les facilitations douanières à même de permettre aux opérateurs économiques de développer leurs transactions dans divers domaines.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
**Le rôle de l'énergie atomique évoqué**



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a révélé que l'énergie atomique joue un rôle important dans la concrétisation de la stratégie de transition énergétique en Algérie, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Le ministre s'est rendu au siège du commissariat de l'énergie atomique, en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et les cadres du ministère de l'Energie et des Mines. Au cours de cette visite, le ministre a présidé une réunion d'évaluation, au cours de laquelle Arkab a souligné le rôle important que le domaine de l'énergie nucléaire jouera dans la concrétisation de la stratégie de transition énergétique en Algérie.

R. E.

FINALISATION DES TEXTES DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

**Djerad donne des instructions à Arkab**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en vue de finaliser, dans les prochains jours, les textes d'application de la loi relative aux activités d'hydrocarbures, qui sont actuellement en cours d'achèvement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Ces orientations ont été données lors d'une réunion du Gouvernement, présidée par Djerad, qui s'est déroulée par visioconférence, a indiqué la même source qui rappelle que 21 décrets exécutifs relatifs à cette loi ont déjà été promulgués. Lors de cette réunion, le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Mines relatif à 3 projets de décrets exécutifs. Le premier texte concerne la tarification et la méthodologie de calcul du tarif de transport par canalisation des hydrocarbures, le second est relatif aux modalités de la régulation du principe du libre accès des tiers aux infrastructures de transport par canalisation des hydrocarbures, tandis que le troisième porte sur les modalités de fonctionnement du système de péréquation des tarifs de transport des produits pétroliers et les règles d'utilisation des infrastructures de stockage des produits pétroliers.

R. E.

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

**L'Angem a financé 22 000 projets**

*Plus de 22 000 projets ont été financés au niveau national depuis le début de la pandémie du Covid-19, a indiqué à Alger le Directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Abdelfattah Djebnoun, précisant que les femmes ont bénéficié de plus de 65% du nombre global des projets financés.*

Lors d'une exposition nationale organisée par le ministère de tutelle pour faire connaître ses mécanismes d'appui et d'accompagnement de la catégorie vulnérable, via l'Angem et l'Agence de développement social (ADS), le responsable a précisé que ces financements ont permis, depuis leur création jusqu'à aujourd'hui, de lancer 950 000 projets, ce qui a permis de créer près de 1,3 million de postes d'emploi directs et indirects. Plus de 50 % des micro-crédits programmés pour l'année 2021 sont destinés aux femmes pour la création de leurs projets, dont 30 % au profit de la femme rurale et 20% au profit de la femme au foyer. Le soutien apporté par l'Etat à ces femmes appuie le lancement de micro-projets à travers deux types de crédits, à savoir le crédit destiné à l'acquisition des matières premières (allant de 100 000 à 250 000 DA) et celui destiné à l'acquisition du matériel (pouvant atteindre 1 000 000 DA). L'agence encourage les femmes à recourir aux micro-crédits pour la création de projets adaptés aux matières premières disponibles en milieu rural, et ce pour assurer leur autonomie socioéconomique et développer leurs capacités dans divers domaines, notamment l'artisanat et les activités agricoles et permettre aux femmes dans les régions isolées et les zones d'ombre d'accéder à l'information. Pour ce qui est des résultats des caravanes de sensibilisation destinées à encourager la femme au foyer à participer et à s'intégrer dans la vie socioéconomique et



dans la production nationale, le responsable a fait savoir que près de 21 978 femmes ont été sensibilisées quant aux différents mécanismes, projets et sources de financement génératrices de revenus mis en place par l'Etat pour encourager les femmes désirant créer et développer des micro-projets. En outre, il a cité l'accompagnement de la femme au foyer, porteuse des idées, en vue de les faire connaître et de les transformer en un projet réalisable auprès de l'agence et au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers, afin d'obtenir un certificat de qualification permettant à la femme bénéficiaire de contracter un prêt qui lui permet de développer une activité génératrice de revenus et de

s'engager ainsi dans la production nationale. Il a également évoqué l'accompagnement des associations actives et l'encouragement des femmes à créer des coopératives ou des associations, et enfin le suivi des bénéficiaires de prêts pour les encourager et orienter dans la concrétisation du projet. Afin d'assurer l'aboutissement des projets liés aux microcrédits, 1 200 accompagnateurs ont été mobilisés, en sus de 147 formateurs répartis sur l'ensemble du territoire national. La valeur totale des prêts accordés dans le cadre de l'Angem a dépassé 62 milliards de dinars depuis la création de l'agence en 2004, a indiqué le responsable.

Hafid Mesbah

CRÉATION DES ZONES FRANCHES

**Un projet de loi bientôt devant le Gouvernement**

Affirmant que la création de ces zones permettra d'augmenter les exportations algériennes vers l'Afrique, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé à Alger que le projet de loi relatif à la création des zones franches sera présenté au Gouvernement, dans les semaines à venir. S'exprimant dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'information autour de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), Rezig a indiqué que les zones franches qui seront créées, à l'avenir, au niveau des différentes wilayas frontalières, à l'instar de Tindouf,

El Oued, Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Adrar et Djanet, consolidera et appuiera l'accès des opérateurs économiques algériens au marché africain. Estimant que la valeur des échanges commer-

ciaux algériens avec les Etats africains reste faible, avec une moyenne ne dépassant pas les 3% du total des échanges en 2020, le ministre a indiqué que la plupart des ces échanges se font avec les Etats de l'Afrique du Nord, à savoir le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, qui font partie de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale). En outre, le ministre a souligné que la concrétisation de ces zones franches permettra à l'Algérie d'intensifier ses exportations hors-hydrocarbures vers l'Afrique du Centre, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest et ce, en concrétisation des objectifs escomptés de la création de la Zlecaf. Dans ce contexte, le ministre a évoqué l'importance de la transsaharienne Alger-Lagos, ainsi que le Port de Cherchell, affirmant que ce sont des moyens logistiques impor-

tants qui faciliteront le transport entre l'Algérie et les Etats africains et permettront d'augmenter la valeur des exportations hors-hydrocarbures vers l'Afrique. Pour le ministre, l'entrée en vigueur de la Zlecaf avec l'utilisation de tels moyens (Zones franches, route transsaharienne, port de Cherchell), permettront à l'Algérie d'augmenter les échanges commerciaux avec l'Afrique, à près de 52%, contre 16% actuellement. Selon le Secrétaire général du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT), Mohamed Ayadi, le taux d'avancement des travaux relatifs à cette route a atteint 80%, ajoutant que 10% des travaux restants sont actuellement en cours de réalisation et ce, dans l'attente du lancement «prochain» des 10% restants.

R. E.

PÉTROLE

**Le baril de Brent s'approche des 70 dollars**

Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse vendredi, rassérénés par des données américaines encourageantes pour la demande du premier consommateur de brut au monde. Dans le matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 69,69 dollars à Londres, en hausse de 0,32% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le même mois engrangeait 0,46% à 67,16 dollars. Les cours des deux contrats de référence naviguent proches de leurs plus hauts annuels atteints

début mars, à 71,38 dollars pour le Brent et 67,98 dollars pour le WTI. «Le Brent a progressé hier pour une cinquième séance consécutive et s'apprête à tenter une nouvelle fois de franchir le seuil de résistance de 70 dollars le baril», constatent les analystes du marché pétrolier. Les analystes mettent en avant les données économiques publiées jeudi aux Etats-Unis, illustrant la reprise de l'économie américaine. Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont continué à reculer dans le pays et sont tombées à un niveau plus bas depuis le début de la pandémie, infé-

rieur même aux attentes des analystes. Le département du commerce a de plus confirmé son estimation préliminaire de croissance: les Etats-Unis ont enregistré une croissance de 6,4% au premier trimestre en rythme annualisé. Jeffrey Halley, un analyste de Oanda, ajoute à cela «le sentiment général sur le marché que l'Opep+ laissera ses augmentations de production inchangées» lors de sa réunion de la semaine prochaine. Les vingt-trois pays signataires de l'accord Opep+, qui regroupe les producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et

dix alliés se retrouvent mardi 1er juin pour arrêter leur production de brut des mois à venir. M. Halley se dit également confiant dans «l'absorption par les marchés internationaux du pétrole iranien», s'il venait à revenir, «au fur et à mesure de la reprise économique mondiale». L'industrie pétrolière iranienne est soumise à embargo par les Etats-Unis mais une amélioration des relations entre Washington et Téhéran pourrait conduire à l'allègement de ces sanctions et donc à l'arrivée sur le marché d'un volume important d'or noir.

## NOYADE EN 2020 147 cas enregistrés

**Cent quarante-sept personnes sont mortes par noyade au cours de la saison estivale 2020, a indiqué mercredi un communiqué de la Protection civile portant sur la campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à cette saison devant être lancée à partir de jeudi.**

**S**oixante-et-onze décès par noyade ont été enregistrés au niveau des plages, dont 46 au niveau des plages interdites à la baignade, a précisé la Protection civile qui fait état de 27.481 interventions, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, ayant permis de sauver 19.405 personnes de la noyade.

Concernant la baignade dans les réserves d'eau, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national, 76 décès ont été comptabilisés durant l'année précédente, dont une majorité d'enfants, malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant toute la saison estivale. Pour rappel, le 27 juin de l'année précédente, un communiqué de la protection civile a fait état de 6 décès par noyade en mer et dans les réserves d'eau, en seulement 48 heures, dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

Dans la wilaya de Tipasa une fille âgée de 14 ans est décédée par noyade en mer à la plage de la commune de Hadjret Ennes, a précisé la protection civile, ajoutant qu'à Aïn Témouchent un enfant âgé également de 14 ans est décédé noyé à la plage Beni Saf dans la zone rocheuse dénommée Hafer El Djamel. Durant la même



année, à Médéa, ce sont pas moins de 10 cas de noyade enregistrés dans les différents barrages, plans et retenues d'eau disséminés à travers la wilaya, selon un décompte de la Protection civile. Compte tenu de l'ampleur du phénomène, les équipes de la Protection civile

ont particulièrement focalisé leurs efforts sur les zones limitrophes du barrage Ladrat (commune de Sidi Naâmane, 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya), en sensibilisant les populations des localités et hameaux proches sur les risques liés aux baignades non surveillées dans ce plan d'eau. Car les équipes de plongeurs de la Protection civile ont été maintes fois sollicitées pour repêcher dans ce grand barrage des corps sans vie dont celui d'un enseignant de lycée âgé de 35 ans qui a été retiré par les scaphandriers de ces eaux boueuses, a poursuivi la même source. Dans le même volet de la prévention, la Direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Bouira a lancé, le 24 mai dernier et ce, jusqu'au 30 juin, une série de campagnes de sensibilisation en direction des populations locales, a indiqué le communiqué de la direction générale de la protection civile, a fait savoir la même direction. D'après la même source, l'équipe des plongeurs de la Protection civile est mobilisée 24h/24 et à longueur d'année pour faire face à ce danger.

Pour cette saison estivale, la DGPC ne ménage aucun effort pour assurer la sécurité des citoyens, ainsi mettre un terme au phénomène des noyades.

Samia Acher

### SIDI BEL-ABBÈS

## Un mort et six blessés dans deux accidents de la circulation

Une personne est morte et six autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus jeudi à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le premier accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 95) au carrefour entre les communes de Tessala et Sehala suite à une collision entre deux véhicules utilitaires faisant un mort sur place et quatre blessés à différents degrés de gravité, a-t-on indiqué à la cellule d'information et de communication des services de la protection civile. Le corps de la victime a été déposé à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Abdelkader Hassani de Sidi Bel-Abbès et les blessés ont été admis aux urgences de cet hôpital. Le deuxième accident a eu lieu au niveau du chemin de wilaya (CW 48) reliant les communes de Sidi Ali Benyoub et Mezaourou suite à une collision entre deux véhicules utilitaires faisant deux blessés transférés à la polyclinique de Sidi Ali Benyoub. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances des deux accidents.



### CRIMINALITÉ À RELIZANE

## Arrestation de 7 individus recherchés

Les services de la sûreté de wilaya de Relizane ont précédé à l'arrestation de 7 individus recherchés par la justice, pour leur implication dans plusieurs affaires, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Relizane. Les mis en cause, sont poursuivis dans des affaires liées au trafic des stupéfiants et possession de boissons alcoolisées destinées à la vente, a ajouté la même source. Accusés de plusieurs chefs d'accusation, notamment, des actes contraires aux bonnes mœurs, possession d'armes blanches, coups et blessures volontaires, en plus incitation d'un mineur à la débauche, les suspects ont été présentés devant la justice, après parachèvement des procédures légales à leur rencontre.

S.A.

### TÉBESSA

## 14 individus victimes d'intoxication alimentaire

14 individus ont été victimes d'intoxication alimentaire, suite à la consommation de pizzas, dans la commune de Cheria, dans la wilaya de Tébessa, a rapporté hier un média. D'après la même source, les services de la santé de la même wilaya a indiqué que les victimes sont guéries après leur avoir prodiguer les soins nécessaires. Les services concernés ont ouvert une enquête, pour déterminer les causes de cette intoxication collective et ainsi ont précédé à la fermeture du magasin

## Qahwa fi goubli |

## Le foot beggarisé...

Ce foot pur et dur pratiqué avec passion par ses adeptes n'est plus de mise dans les nouvelles mœurs footballistiques sans la moindre éthique ni morale. Ils viennent pour la plupart davantage pour se sucrer et courtiser les allées du pouvoir et les utiliser ensuite comme tremplin pour une carrière personnelle que pour songer à l'avenir des clubs dont ils président aux destinées... Objectif inavoué bien sûr puisque derrière des allures de gentlemen se cachent des hommes mus par des intérêts diamétralement opposés à l'avenir du club en question. D'ailleurs le phénomène n'est pas nouveau et les exemples en ce sens sont légion. Et au niveau de tous les grands clubs du pays. Bénéficiant qui plus est

d'une totale impunité. Les présidents de club sont-ils donc des intouchables parce que bien souvent liés au monde tout aussi glauque de la politique... Ainsi untel est apparenté à tel général et donc bien couvert, tel autre entretient des relations étroites avec telle autre personnalité influente et se considère de fait et de droit hors de portée du premier venu. Ces liens complexes et olympiques entre la sphère du foot et les sphères dirigeantes même s'il n'est pas nouveau a pris ces dernières années des proportions alarmantes. Tout se fait pratiquement au noir et dans le noir. Et tout le monde ferme les yeux parce qu'il y a un couple adultérin appelé corrupteurs et corrompus. Qui brasse une

masse d'argent (sale) incommensurable sinon dépassant au moins l'entendement. Et dans cet univers glauque jouissant jusque-là du laxisme avéré de la justice (hi hi) grenouillent moult beggarine sortis ex nihilo des cuisses de Jupiter. Tout se trame en dehors du cadre légal et des terrains de jeu pour les adeptes invétérés du travail de coulisses. Aujourd'hui à la faveur de l'opération mains propres qui touche de hauts fonctionnaires et autres commis de l'état, il est peut-être grand temps de donner un grand coup de pied dans la fourmière par trop gangrenée puisque le seuil est plus qu'intolérable. Aura-t-on le courage de le faire?

A. Zentar

## SAISON ESTIVALE À ORAN

## Formation au profit de 22 administrateurs de plage

*Vingt-deux administrateurs de plage ont bénéficié, jeudi à Oran, d'une formation sur les conditions permettant une meilleure prise en charge des estivants pour la réussite de la saison estivale 2021.*

Organisée à l'Ecole hôtelière d'Oran (ESHRA), cette formation d'une journée, animée par des cadres locaux de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale, de la protection civile et de la santé, a été mise à profit pour débattre de questions liées notamment à la conjoncture marquée par la pandémie de la Covid-19. L'aménagement concernant les voies d'accès, le parking avec affichage des prix de stationnement, l'installation de sanitaires, douchettes et cabines (vestiaires) et autres équipements, le respect des cahiers des charges des espaces loués (solariums), les activités en lien avec l'animation et l'état des postes de sécurité y ont été abordées. Dénommé «Monsieur plage», l'administrateur de la plage a un rôle très important à jouer pour renforcer la destination de la wilaya d'Oran qui est en pôle position en matière de tourisme balnéaire en Algérie, d'assurer une coordination entre les différents services impliqués dans le plan d'action de la saison estivale et de veiller à tout manquement ou dysfonctionnement en matière d'hygiène et de salubrité, a fait observer le chef de service chargé du suivi et du contrôle des activités touristiques à la direction du touris-



me, de l'artisanat et du travail familial, Mourad Boudjenane, dans une allocution d'ouverture de cette première session de formation. En plus d'un bulletin quotidien adressé aux P/APC en cas de problèmes rencontrés sur la plage durant la journée, un rapport hebdomadaire doit être transmis à la direction du tourisme, désignée secrétariat général de la commission de wilaya chargée du suivi du déroulement

de la saison estivale, de même que des rapports de synthèse sur l'état des lieux, a souligné, pour sa part, le directeur du tourisme, Belabbes kaim Benamar, qui a rappelé l'arsenal juridique relatif à la protection du littoral et la réglementation et textes de loi régissant pour l'exploitation des plages. M. Boudjenane a, dans ce sens, appelé à la sensibilisation des associations pour s'impliquer en terme d'infor-

mation, de communication et d'orientation des estivants au sujet des structures de santé, de détente et de loisirs et d'animation pour leur garantir de meilleures conditions de prise en charge et de quiétude. Le chargé de la communication de la direction de wilaya de la protection civile, le lieutenant Abdelkader Bellala, a, de son côté, abordé le rôle de ce corps d'intervention durant la saison estivale, en application de la stratégie des pouvoirs publics au plan opérationnel de la feuille de route du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, citant les moyens humains et matériels mobilisés dont les médecins, les surveillants de baignade et les miradors au niveau des plages autorisées à la baignade. Dr. Houria Messis de la direction de la santé et de la population de la wilaya a rappelé, à l'occasion, les mesures de prévention contre la Covid-19, mettant en garde contre tout relâchement pouvant conduire à une augmentation des cas de contaminations, eu égard à l'affluence attendue au niveau des plages durant la saison estivale. Un appel a été lancé par les administrateurs de plages, à l'issue de cette journée de formation, pour disposer d'outils appropriés pour une meilleure supervision et suivi des missions qui leur incombent.

APS/R. R.

## OUENZA (TÉBESSA)

## Distribution de plus de 200 Logements publics locatifs

Pas moins de 236 logements publics locatifs (LPL) ont été distribués jeudi dans le nouveau pôle urbain de la commune de Ouenza (wilaya de Tébessa). L'opération est inscrite dans le cadre du programme portant remise des clés de 700 unités de cette formule de logement au niveau de cette collectivité locale, au titre de l'exercice en cours, a affirmé à l'APS le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Nouredine Ouahdi. Le même responsable, qui a rappelé dans ce même contexte que depuis le début de cette année, au moins 160 unités ont été attribuées dans le cadre de ce programme, a déclaré que cette opération se poursuivra jusqu'à la distribution de l'ensemble du quota affecté au profit de cette localité frontalière. D'autre part, M. Ouahdi a fait savoir que l'OPGI veille actuellement à la concrétisation

d'un programme de nettoyage des caves des immeubles à travers plusieurs communes en les vidant des eaux stagnantes, afin de préserver la santé des citoyens contre les maladies transmises par les insectes. Le ravalement des façades des immeubles des cités et des avenues principales, dans différentes communes de cette wilaya, fait partie de ce programme, et ce, afin de créer un environnement sain, a-t-il conclu.

d'un programme de nettoyage des caves des immeubles à travers plusieurs communes en les vidant des eaux stagnantes, afin de préserver la santé des citoyens contre les maladies transmises par les insectes. Le ravalement des façades des immeubles des cités et des avenues principales, dans différentes communes de cette wilaya, fait partie de ce programme, et ce, afin de créer un environnement sain, a-t-il conclu.

## ZONES D'OMBRE

## Nécessité de promouvoir le travail familial

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a insisté, mercredi à Alger, sur la nécessité de promouvoir le travail familial, en vue de relancer l'économie nationale, notamment au niveau local et développer les zones d'ombre. Supervisant l'ouverture des travaux d'«un atelier de formation sur le lancement du travail familial au niveau local», M. Boughazi a mis en avant l'importance de «dynamiser le travail familial au niveau local et d'œuvrer à encadrer ce type de travail» qui est «une source importante de création de richesses et de développement des zones d'ombre». Le ministre a également souligné l'importance d'expliquer et de clarifier le concept du travail familial et d'unifier la vision en la matière, dans le but d'élaborer des plans «sur le terrain», à l'effet de le développer, notamment dans le contexte des retombées de la pandémie du coronavirus qui a mis en exergue la nécessité d'assurer la continuité du travail familial, par souci de préserver les acquis sociaux. Pour M. Boughazi, «il est désormais nécessaire d'accompagner les acteurs au sein du travail familial, de les encadrer et de leur assurer l'environnement propice, en vue de leur permettre d'élargir leur activité économique qui contribue à la relance de l'économie nationale». A l'occasion, le ministre du Tourisme a tenu à rappeler l'attachement «personnel» du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au développement du travail familial qui devra contribuer au développement des zones d'ombre, conformément au concept du développement durable. Cet atelier de formation destiné aux cadres du ministère et aux responsables des établissements sous tutelle, a pour objet, de «vulgariser l'approche du ministère en matière de promotion et de développement du travail familial, en associant différents acteurs, dans le but d'unifier les visions et réaliser davantage de cohérence, a indiqué le directeur du Travail familial, Benzaïrou Choukri, lors de son débat des éléments du programme d'action pilote élaboré par le ministère. Lors de cette session de formation, le programme national dédié à l'encouragement de la femme au foyer à adhérer au processus de la production nationale a été abordé, en sus de l'organisation de deux ateliers de travail autour de l'élaboration d'un programme d'action pilote dédié au travail familial dans les zones d'ombre.

## OUARGLA

## La ligne ferroviaire Touggourt-Hassi-Messaoud réalisée à 71 %

Le projet de la ligne ferroviaire reliant Touggourt et Hassi-Messaoud enregistre un taux d'avancement de près de 71%, a-t-on appris jeudi auprès de l'agence chargée de l'étude et du suivi du projet. Les travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Touggourt à Hassi-Messaoud sur plus de 150 km, se poursuivent à une cadence «appréciable» et enregistrent «un avancement physique estimé à 71 pourcent», a précisé l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) sur sa page officielle sur le réseau social Facebook. Une fois concrétisé et mis en service, le projet contribuera au déve-

loppement socioéconomique de la région et soulagera le réseau routier d'une partie du trafic de marchandises notamment, a-t-on souligné. La future voie ferrée Touggourt-Hassi-Messaoud fait partie du grand projet de boucle ferroviaire Sud-Est, qui englobe des lignes principales desservant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Touggourt et El-Oued, avec une vitesse de 220 km/h pour les trains de voyageurs et de 100 km/h pour ceux de transport de marchandises, selon sa fiche technique. Les sections Ghardaïa-Ouargla (180 km), Ouargla-Hassi-Messaoud (90 km) et Touggourt-El-Oued (105 km) sont actuellement en phase d'études. D'un

linéaire global de 560 kilomètres, cette boucle ferroviaire vise notamment à garantir l'extension, le maillage et l'interconnexion des lignes existantes, en plus du désenclavement de la région Sud-est du pays, selon la même source. Confiés à un groupe d'entreprises nationales, les travaux de ligne ferroviaire Touggourt-Hassi-Messaoud, lancés en 2013, ont connu un retard en raison de plusieurs contraintes liées, entre autres, à la déviation du tracé de la ligne ferroviaire afin d'éviter certains oléoducs et gazoducs, en plus des réseaux électriques à haute tension, ont indiqué des cadres locaux du secteur des transports.



## INAUGURÉE JEUDI À EL-BIAR (ALGER) Une stèle commémorative à la mémoire de Mohamed Bouras

*Une stèle commémorative à la mémoire du Chahid Mohamed Bouras, fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), a été inaugurée jeudi à El Biar (Alger) à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des SMA.*

La cérémonie d'inauguration de la stèle a été supervisée par le wali délégué de la circonscription administrative de Bouzeréah, le Commandant général des anciens des SMA, Mustapha Saadoune, un nombre de doyens de l'organisation scout et des jeunes du groupe scout "Mohamed Ikkal" d'El Biar. Un nombre de doyens des SMA à l'instar de Mohamed Ben Idir et Djazouli Omar ont été distingués lors d'une cérémonie tenue à la place Kennedy en présence des autorités locales et des habitants de la commune, et ce «en reconnaissance de leur parcours et leur engagement au sein des SMA». S'exprimant au terme de la pose de la première pierre de la stèle implantée au niveau de la place en face du centre culturel d'El Biar, M. Saadoune a rappelé que les vétérans des SMA commémorent aujourd'hui l'anniversaire du décès en martyr de Mohamed Bouras (27 mai 1941), fondateur du mouvement scout en Algérie, une organisation qui demeure «une école de nationalisme et de militantisme pour la liberté et la souveraineté du pays». Cette célébration qui a bénéficié d'un intérêt particulier du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, témoigne de l'importance de «poursuivre le message scout, une démarche à laquelle s'emploient les anciens des SMA lors des différentes manifestations». A noter que l'inauguration aujourd'hui de cette stèle commémorative intervient dans le cadre d'un programme de célébration qui durera jusqu'au premier juin et qui a été tracé par l'Association des anciens des SMA en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le président de la République, M. Abdel-



madjid Tebboune avait approuvé, lors de la réunion périodique du Conseil des ministres du 18 avril dernier, l'institution de la journée du 27 mai, date d'exécution du chahid Mohamed Bouras, Journée nationale des scouts musulmans afin d'en faire une halte pour se rappeler les sacrifices de ce mouvement, préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale.

### RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DU CHAHID

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé, jeudi au cimetière de Ben Omar (Alger), une cérémonie de recueillement à la mémoire du chahid Mohamed Bouras, fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), et ce à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des scouts célébrée le 27 mai de chaque année. Ont pris part à cette cérémonie de recueillement, le conseiller du Président de la République, chargé du mouvement associatif et de la commu-

nauté nationale à l'étranger, Nazih Beramdane, le wali d'Alger, Youcef Chorfa, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, le directeur de cabinet du ministère des Moudjahidine et ayants-droit, Fouad Benslimane ainsi que des représentants de groupes des scouts. Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du chahid Mohamed Bouras et la Fatiha a été lue à la mémoire du chahid, exécuté par les autorités d'occupation française en 1941. Dans une déclaration à l'APS en marge de ce recueillement, le président de l'association Machaal Echahid, Mohamed Abbad a souligné que Mohamed Bouras est l'un des symboles du mouvement révolutionnaire scout, indiquant que cette organisation a joué un rôle dans la Guerre de libération et joue aujourd'hui un rôle important en contribuant à la préservation et à l'ancrage de la mémoire chez les jeunes. Pour sa part, le secrétaire de wilaya (Alger) de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïdi Mohamed considère que

la célébration de la Journée nationale des scouts constitue une halte pour faire connaître aux générations les réalisations des SMA et leur rôle durant la Guerre de libération, appelant à organiser davantage de rencontres pour sensibiliser les générations quant aux sacrifices et combats des héros de la révolution. Un musée national des scouts a été inauguré au siège du commandement des SMA. Il comprend plusieurs documents et photos sur la mémoire des scouts et leur legs historique et met en exergue les dirigeants qui se sont succédé à la tête de cette organisation. De même qu'il présente des publications historiques, des documents de scouts, des médailles de scouts, des photos de certains chahada de la Guerre de libération ainsi que des photos du chahid Mohamed Bouras. Le musée est un espace pour les visiteurs désirant prendre connaissance de l'histoire de cette organisation et des réalisations accomplies. Mohamed Bouras a rejoint en 1935 le Club «Etaraki» et créé le groupe «El Falah» à la Casbah. En juillet 1939, Mohamed Bouras préside la tenue d'un congrès constitutif à El-Harrach (Alger) qui a réuni tous les groupes des scouts algériens indépendants. Ce même congrès a donné naissance au mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) en tant qu'organisation nationale, présidée par Mohamed Bouras. Mohamed Bouras a veillé à la sensibilisation et à l'éducation de la jeunesse à travers les groupes des scouts, convaincu que la véritable lutte pour l'indépendance implique l'enseignement du peuple algérien et l'ancrage de l'esprit nationaliste chez les jeunes.

Synthèse R. R.

### CONSTANTINE

## Signature d'une convention entre les SMA et l'ENS

Une convention de partenariat a été signée jeudi à Constantine, entre le Commissariat des Scouts musulmans algériens (SMA) et l'École normale supérieure (ENS), située au chef-lieu, sur les hauteurs d'El Mansoura, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Ahmed Abdelhafid Saci. L'initiative, première du genre à l'échelle locale, a été organisée dans le cadre des activités marquant la célébration de la journée nationale des SMA (27 mai), a précisé à l'APS le commissaire des SMA, Lyes Cherghal. Cet accord portant sur la création d'un club des étudiants scouts au sein de l'ENS, intervient dans le cadre du programme établi par le Commissariat des SMA, visant le rapprochement avec la communauté estudiantine, a indiqué à ce propos M. Cherghal. La création prochaine de ce club, a-t-il expliqué, aura pour mission d'offrir aux étudiants, notamment ceux en fin de cycle universitaire, l'opportunité d'exercer les activités des scouts. L'ouverture d'un espace de coordination entre les scouts et l'ENS pour l'organisation d'activités culturelles, d'opérations de don de sang au profit des malades des hôpitaux et des campagnes de sensibilisation dans divers domaines en faveur des jeunes ainsi que la célébration des fêtes religieuses et nationales



au sein de la famille universitaire, représentent d'autres objectifs de cette convention, a ajouté le même responsable. Dans son intervention, le wali a indiqué, de son côté, que la célébration de cette journée vise à "préserver la mémoire nationale et renforcer la solidarité nationale", en plus de développer le mouvement éducatif de volontariat des SMA.

Dans la wilaya de Constantine, la célébration de cette journée a consisté en l'organisation d'une visite au camp des scouts, au lieu-dit 7ème km sur la route de la commune de Ain Smara

(Sud-ouest de Constantine), présidée par le chef de l'exécutif local, et en présence des autorités locales. La manifestation a porté également sur la visite d'une exposition dédiée aux activités des scouts musulmans algériens ainsi que la projection d'une vidéo sur le travail d'équipe des scouts, réalisé par le Commissariat des SMA de Constantine à travers les différentes communes. A la fin de cette rencontre, une cérémonie symbolique a été organisée en l'honneur des anciens doyens des scouts et des éléments qualifiés de divers groupes de SMA de la wilaya.

### LAGHOUAT

## L'école de formation paramédicale sera érigée en Institut

L'école de formation paramédicale de Laghouat sera érigée en Institut de formation paramédicale afin de lui permettre d'«élargir les profils de formation du personnel paramédical», indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre à l'issue de la réunion du gouvernement. «Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière relatif au projet de décret exécutif érigeant l'école de formation paramédicale de Laghouat en institut de formation paramédicale», souligne le communiqué. Selon la même source, «le projet de texte érige l'école de formation paramédicale de Laghouat en Institut de formation paramédicale, à l'effet de lui permettre d'élargir les profils de formation du personnel paramédical». Le Premier ministre a exprimé, à l'occasion, sa "satisfaction" des «résultats positifs» enregistrés suite à l'entrée en vigueur des conventions signées entre les cliniques privées d'accouchement et les organes de la sécurité sociale. «A la suite de la présentation de ce texte, le Premier ministre a rappelé l'engagement du Gouvernement à œuvrer rigoureusement et de manière continue à l'amélioration des prestations sanitaires offertes aux citoyens et a noté avec satisfaction les résultats positifs enregistrés suite à la mise en place, dès le début de l'année 2020, du dispositif de conventionnement établis entre les cliniques privées d'accouchement et les organes de la sécurité sociale (CNAS et CASNOS)», ajoute le communiqué. «Ce dispositif a permis une meilleure prise en charge des accouchements et la diminution de la pression sur les services de maternité des établissements publics de santé», soutient la même source.



Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste

## CRISE AU MALI

**Sommet extraordinaire demain des pays ouest-africains**

Les dirigeants ouest-africains se réuniront demain au Ghana pour examiner la réponse à apporter au nouveau coup de force perpétré par les militaires au Mali, ont indiqué hier des sources diplomatiques africaines. Ce Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) devrait être consacré exclusivement au Mali, ont affirmé ces diplomates. Le Sommet pourrait examiner la question de sanctions. Une délégation de la Cédéao qui s'est rendue cette semaine au Mali avait évoqué cette éventualité lors d'un prochain Sommet. La Cédéao avait suspendu le Mali de tous ses organes de décision, fermé les frontières de ses Etats membres et stoppé les échanges financiers et commerciaux avec le Mali, à l'exception des produits de première nécessité, après le coup d'Etat perpétré le 18 août 2020 par les mêmes colonels maliens. Elle avait levé les sanctions après la désignation d'un président et d'un Premier ministre civils et l'engagement de la part des militaires de rendre le pouvoir à des civils élus au bout de 18 mois. Jeudi, le président de la Transition au Mali, Bah Ndaw, et son Premier ministre Moctar Ouane, arrêtés lundi et conduits « sous la contrainte » par des soldats au camp militaire de Kati, près de Bamako, ont été libérés dans la nuit. Les deux dirigeants de la transition ont démissionné mercredi après leur arrestation, selon un collaborateur du vice-président de la transition et un membre d'une mission internationale, cités par des médias sur place.

## PALESTINE

**L'UE plaide pour une solution à deux Etats**

Le Haut représentant des Affaires étrangères et de la Politique de sécurité de l'Union européenne, Josep Borrell a souligné la nécessité de mettre sur la table des négociations la solution à deux Etats, a rapporté l'Agence de presse palestinienne (Wafa). « Nous ne pouvons pas compter sur les cessez-le-feu (...) La sécurité n'est pas la paix. Ce qu'il faut, c'est la paix et la paix ne viendra pas par miracle. Cela passera par des négociations politiques », a déclaré Borrell lors d'une conférence de presse après la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles jeudi soir. Borrell a dit que « le statu quo n'est pas viable, comme cette nouvelle vague de violence l'a encore une fois démontré. La solution à deux Etats, il faut la reconnaître, on en est très loin. Plus loin que jamais. Nous devons donc mettre cela sur la table et non pas simplement prononcer les mots magiques (solution à deux Etats), mais travailler et s'engager dans ce sens ». Il a poursuivi que « le cessez-le-feu est venu (...) grâce à l'engagement des Etats-Unis et à l'intermédiaire de l'Egypte. En tout cas, le cessez-le-feu a commencé et il dure. Espérons que cela durera ». « Parce que je ne vois aucune autre solution (...) je préfère travailler et vraiment m'engager sur la solution à deux Etats, qui est la seule qui puisse apporter à la fois aux Israéliens et aux Palestiniens dignité, liberté et pouvoir vivre ensemble », a-t-il conclu.

**Bachar al-Assad a été réélu jeudi sans surprise, président de la Syrie pour un quatrième mandat lors d'un scrutin tenu dans les régions sous contrôle du gouvernement, dans un pays en plein marasme économique ravagé par une décennie de guerre.**

Lors d'une conférence de presse en soirée, le président du Parlement, Hammoud Sabbagha, a annoncé que M. Assad avait été réélu avec 95,1% des voix. Selon M. Sabbagha, 14,2 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 18,1 millions appelés théoriquement à voter, soit un taux de participation de 76,64%. Deux personnalités considérées comme des faire-valoir, l'ex-ministre et parlementaire Abdallah Salloum Abdallah et un membre de l'opposition tolérée par le pouvoir, Mahmoud Marei ont remporté respectivement 1,5% et 3,3% de voix. Propulsé au pouvoir en 2000, succédant à son père Hafez, décédé après 30 années d'un règne sans partage, M. Assad avait fustigé mercredi les Occidentaux, Washington et les Européens jugeant que l'élection n'était pas libre. En 2014, il avait obtenu plus de 88% des voix selon les résultats officiels.

**AMBIANCE DE LIESSE**

A Damas, des milliers de partisans de Bachar al-Assad se sont rassemblés sur la place des Omeyyades, agitant des drapeaux syriens et des portraits du président, scandant des slogans à sa gloire et dansant. « Par notre âme, par notre sang, nous nous sacrifions pour toi Bachar », ont-ils entonné. Une grande estrade a été érigée au milieu de la place, tandis que des portraits géants du président Assad se dressaient dans les environs ainsi que dans les rues adjacentes. La soirée a été rythmée par des chants patriotiques, des jeux de lumières et des feux d'artifice. « Une nouvelle fois,

## PRÉSIDENTIELLE EN SYRIE

**Bachar al-Assad réélu sans surprise**

Assad sort victorieux (...) Nous sommes avec toi, leader de la guerre et de la paix», lance Hazem Latif, 28 ans, debout sur le toit de sa voiture sur la place des Omeyyades. « Nous lui avons fait confiance au début et nous poursuivrons le chemin avec lui », ajoute le jeune homme, vêtu d'un T-shirt frappé d'un portrait du président syrien. « La victoire de Assad porte deux messages, le premier adressé aux Syriens, celui d'un leader qui a gagné la guerre et veut gagner durant la phase de reconstruction, et le deuxième destiné à l'étranger d'un président qui mènera les pourparlers politiques après la fin des combats sur le terrain », affirme de son côté à l'AFP Houwayda al-Nidal, un médecin de 52 ans. Avant même l'annonce des résultats officiels, alors que le dépouillement des votes prenait fin, des dizaines de milliers de Syriens se sont rassemblés dans plusieurs villes du pays. Dans la ville portuaire de Tartous (Ouest), des foules agitaient des drapeaux et des portraits de Bachar al-Assad tandis que certains dansaient en frappant sur des tambours, selon des images diffusées par la télévision syrienne. Des milliers de personnes se sont également rassemblées dans la ville côtière de Lattaquié à Soueïda, ville du sud du pays, ou encore à Alep (Nord).

**BESOINS TITANESQUES**

Il s'agit de la deuxième présidentielle depuis le début en 2011 d'une guerre dévastatrice impliquant une multitude de belligérants et puissances étrangères. Né

de la répression de manifestations prodémocratie, ce conflit a fait plus de 388 000 morts. Les combats ont aujourd'hui nettement baissé en intensité. Dans un pays aux infrastructures en ruines, Bachar al-Assad se présente comme l'homme de la reconstruction, après avoir enchaîné depuis 2015 les victoires militaires avec l'appui de ses alliés, la Russie et l'Iran, reprenant les deux-tiers du territoire. Les régions autonomes kurdes du Nord-Est ont ignoré le scrutin. Tout comme le dernier grand bastion djihadiste et rebelle d'Idleb (Nord-Ouest), qui abrite quelque trois millions d'habitants. Le scrutin excluait de facto les figures de l'opposition en exil, très affaiblies, la loi électorale imposant aux candidats d'avoir vécu en Syrie dix ans consécutifs. Washington et plusieurs puissances européennes avaient déjà condamné à la veille de l'échéance une élection qui « ne sera ni libre ni juste ». L'opposition a parlé de « mascarade ». « Vos opinions ne valent rien », a rétorqué mercredi M. Assad. L'élection est intervenue en plein marasme économique, avec une dépréciation historique de la monnaie, une inflation galopante, et plus de 80% de la population vivant dans la pauvreté selon l'ONU. La Syrie, tout comme M. Assad lui-même, est la cible de sanctions internationales. Et les besoins pour la reconstruction sont titanesques. Un récent rapport de l'ONG World Vision évalué à plus de 1 200 milliards de dollars (un peu plus de 1 000 milliards d'euros) le coût économique de la guerre.

R. I/AFP

**Moscou et Téhéran saluent une victoire « ferme et convaincante »**

Téhéran a félicité, hier, Bachar al-Assad pour sa « victoire ferme » à l'élection présidentielle en Syrie, y voyant une « étape importante » vers la paix dans ce pays. « La République islamique d'Iran félicite le président al-Assad et le peuple syrien résistant pour leur victoire ferme dans cette élection », écrit le ministère des Affaires étrangères iranien dans un communiqué. « La tenue réussie de l'élection et la participation massive du peuple syrien constituent une étape importante dans l'instauration de la paix » en Syrie, ajoute le texte. De son côté le ministère russe des Affaires étrangères a salué la victoire « convaincante » de Bachar al-

Assad dénonçant en outre les critiques occidentales. La « victoire convaincante du chef de l'Etat en exercice » est, selon un communiqué de la diplomatie russe, « un pas important pour renforcer la stabilité » de la Syrie. La Russie est déployée militairement en Syrie depuis 2015. Le dirigeant syrien, après une décennie de guerre civile, a été réélu selon des résultats officiels avec plus de 95% des voix pour un quatrième mandat. Pour Moscou, les critiques occidentales de sa réélection constituent « une pression politique grossière sur Damas et une nouvelle tentative de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Syrie ». Les deux

autres candidats qui se présentaient face à Al-Assad, Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre et parlementaire, et Mahmoud Marei, membre de l'opposition, ont obtenu respectivement 1,5% et 3,3% de voix. Dans un pays ravagé depuis 2011 par la guerre, 14,2 millions de personnes ont participé au scrutin, sur les 18,1 millions appelées à voter, soit un taux de participation de 76,64% selon le président du Parlement. Il s'agit de la deuxième présidentielle en Syrie depuis le début en 2011 d'une guerre civile ayant fait plus de 388 000 morts. En 2014, M. Assad avait obtenu plus de 88% des voix selon les résultats officiels.

## MALADIES CARDIAQUES

# Testez votre santé cardiaque en montant les escaliers

**Des chercheurs ont mis au point un test particulier pour dépister une maladie coronarienne chez les patients suspectés : tester leur capacité à monter rapidement plusieurs marches en un temps imparti.**

Un test d'effort rapide et simple à réaliser qui permettrait de savoir quelle personne a besoin de consulter un cardiologue.

La santé des artères et le bon fonctionnement du cœur peuvent être altérés par de nombreux facteurs : mode de vie, âge, diabète, cholestérol, antécédents familiaux... Ainsi, sans être malade, les habitudes du quotidien peuvent contribuer à développer des « facteurs de risque cardiovasculaire », c'est-à-dire des éléments qui menacent le cœur. Plusieurs examens médicaux permettent de savoir si une personne présente un problème cardiaque ou pour réaliser un bilan cardiovasculaire : IRM, angiographie, échographie Doppler, électrocardiogramme, radiographie thoracique... Mais des chercheurs de l'hôpital universitaire de La Corogne (Espagne) ont mis au point un test plus facile à réaliser.

Ces derniers travaillent actuellement sur un test consistant à déterminer si une personne est capable de monter quatre volées d'escaliers en moins d'une minute, dont la réussite serait synonyme de bonne santé cardiaque. Ce test est un moyen facile de vérifier la santé de votre cœur. Si cela vous prend plus d'une minute et demie, votre état de santé n'est pas optimal et ce serait une bonne idée de consulter un médecin. L'idée de cette étude était d'examiner la relation entre une activité quotidienne, c'est-à-dire monter des escaliers, et



les résultats obtenus à partir de tests d'effort dans un laboratoire.

## MONTREZ 60 MARCHES EN MOINS D'UNE MINUTE

L'objectif était de trouver une méthode simple et peu coûteuse pour évaluer la santé cardiaque. Cela peut aider les médecins à trier les patients pour des examens plus approfondis. L'étude a inclus 165 patients symptomatiques éligibles pour passer des tests d'effort en raison d'une maladie coronarienne connue ou suspectée, soit une maladie qui touche les artères ayant pour fonction d'alimenter le cœur en sang (les artères coronaires). Les symptômes décrits comprenaient surtout des douleurs thoraciques ou un essoufflement pendant l'effort. Tous les participants ont marché ou couru sur un tapis roulant, l'effort devant être augmenté progressivement jusqu'à leur épuisement.

Pour chaque participant, la capacité d'exercice a été mesurée en équivalents métaboliques (MET), soit le taux de dépense énergétique, ou d'utilisation d'oxygène, en position assise tranquillement. Par exemple, les activités physiques légères (debout, marcher lentement) utilisent moins de trois MET, les activités physiques d'intensité modérée (marche rapide) utilisent trois à six MET et les activités physiques d'intensité vigoureuse (jogging, jouer au football) utilisent plus de six MET. Après un repos de 15 à 20 minutes, les chercheurs leur ont demandé de monter quatre volées d'escaliers (60 marches) à un rythme rapide sans jamais s'arrêter, mais aussi sans courir, et le temps a été enregistré.

## PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ

Les résultats ont montré que les patients qui ont monté les escaliers en

moins de 40 à 45 secondes ont obtenu plus de 9 à 10 MET. Or, des études antérieures ont montré que 10 MET lors d'un test d'effort sont liés à un faible taux de mortalité (1% ou moins par an, ou 10% en 10 ans). Toutefois, les patients qui ont mis 1,5 minute ou plus pour monter les escaliers ont atteint moins de 8 MET, ce qui se traduit par un taux de mortalité de 2 à 4% par an, ou 30% en 10 ans. Pendant le test sur tapis roulant, les chercheurs ont également généré des images du cœur pour évaluer sa fonction pendant l'exercice : son fonctionnement normal pendant l'exercice indique une faible probabilité de maladie coronarienne.

Ils ont ensuite comparé ces résultats aux résultats de la montée d'escalier et constaté que 58% des patients qui ont terminé en plus de 1,5 minute avaient une fonction cardiaque anormale lors de l'examen sur tapis roulant. En revanche, seulement 32% de ceux qui ont monté les escaliers en moins d'une minute avaient une fonction cardiaque anormale lors de cet examen. La corrélation entre le temps d'escalier et la capacité d'exercice (MET) serait similaire dans la population générale. Mais les taux de mortalité et la fonction cardiaque correspondants par imagerie seraient plus favorables que pour les patients présentant une coronaropathie suspectée ou confirmée.

Si d'autres études doivent être menées pour confirmer ces résultats, l'équipe scientifique estime que ce test a son utilité puisque la maladie coronarienne représente la forme la plus courante de maladie du cœur et la cause principale de crise cardiaque et de l'angine de poitrine (douleur thoracique). A noter que selon l'Organisation mondiale de la santé, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde : elles provoquent plus de décès que toute autre cause de mortalité. Selon ses projections, d'ici 2030, près de 23,6 millions de personnes mourront de maladies cardiovasculaires, principalement de cardiopathies et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

## Quelle alimentation pour un cœur en bonne santé ?

Pour prévenir les maladies cardiovasculaires, on fait attention à ce que l'on mange. Une alimentation riche en poissons mais aussi en fruits et en légumes favorise une bonne santé du cœur. Aucun aliment n'est interdit. Manger de tout mais sans excès, en privilégiant les aliments amis de nos artères : telles sont les bases d'une alimentation bonne pour le cœur. En détail, voici les recommandations.

### Y A-T-IL UN RÉGIME ALIMENTAIRE À PRIVILÉGIER POUR LE CŒUR ?

Pour protéger son cœur, c'est le régime méditerranéen le plus efficace.

Le régime méditerranéen est plébiscité

Il s'agit d'une alimentation pauvre en graisses saturées, riche en oméga-3 et en antioxydants. Les régions où l'on mange davantage de viande, de charcuteries, de beurre et de crème, étaient plus touchées par l'infarctus que les régions méditerranéennes où l'on consomme plus de poissons, de fruits, de légumes et d'huile d'olive.

Ce régime reste recommandé, pour l'ensemble de la population. En revanche, les cardiologues ont assoupli leur position sur certains points et aucun aliment n'est interdit. Les conseils de modération l'emportent sur l'abstinence.

### QU'EN EST-IL DES RÉGIMES VÉGÉTARIEN ET VEGAN ?

•Le régime végétarien est plutôt cardioprotecteur car il prône une hygiène de vie sobre et est plutôt hypocalorique. Pour autant, les muscles ont besoin de fer pour fonctionner.

Ce nutriment se retrouve essentiellement dans la viande. Il est très difficile d'avoir la ration nécessaire par un régime végétarien.

•Les vegans, qui bannissent de leur alimentation tous les produits d'origine animale, s'exposent à une carence en fer.

### QUELS ALIMENTS SONT BONS POUR LES ARTÈRES ?

#### Du poisson en quantité

Les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, hareng...) sont riches en acides gras polyinsaturés, plus favorables au système cardiovasculaire.

Dans cette famille, on retrouve les oméga-3 qui permettent aux membranes cellulaires d'être plus fluides. Ils contribuent à abaisser les triglycérides et la pression artérielle.

Le bon cholestérol HDL augmente. Ils ont aussi un effet antiagrégant (contre la formation de caillot, N.D.L.R.) et antiarythmique. Les recommandations actuelles

sont de consommer du poisson deux fois par semaine.

#### Des fruits et légumes à volonté

Les fibres des fruits et des légumes captent l'excès de graisses dans le bol alimentaire. En ce sens, elles aident à réduire le cholestérol. Les fruits et les légumes apportent également des nutriments antioxydants, en particulier les polyphénols dont de nombreuses études montrent qu'ils réduisent le risque cardiovasculaire. L'huile d'olive, le thé, le cacao ou encore le soja sont riches en polyphénols.

#### Des œufs sans excès

Le jaune d'œuf est riche en cholestérol ce qui, a priori, le classe dans la catégorie des aliments à éviter. Or, l'œuf contient quantité de nutriments intéressants. quatre à six œufs au maximum par semaine sont autorisés, en comptant les préparations à base d'œufs.

### QUELS ALIMENTS SONT MAUVAIS POUR LE CŒUR ?

#### Pas trop de viande rouge

Les graisses saturées (viande rouge, beurre...) ne doivent pas représenter plus de 10 % de notre alimentation. Ce sont

elles qui provoquent l'excès de cholestérol. Elles s'accumulent dans l'organisme, se déposent sur les artères et peuvent les boucher.

Les viandes les plus grasses sont, dans l'ordre, le mouton, le porc et le bœuf. Il est conseillé de ne pas consommer du mouton plus d'une fois par mois. Pour les autres viandes rouges, une à deux fois par semaine sont suffisantes, sans dépasser 500 g.

#### Moins de sel

Les personnes cardiaques ne sont plus soumises à des régimes sans sel stricts. La recommandation actuelle est de ne pas dépasser 6 g de sel par jour, alors que la consommation moyenne est supérieure. Un bémol : les personnes en insuffisance cardiaque ou souffrant d'une importante hypertension artérielle ne devraient pas dépasser 4 g de sel par jour.

Des aliments ultratransformés à éviter  
Il ya un lien entre la malbouffe et les maladies du cœur.

Une augmentation de 10 % de la part des aliments ultratransformés (viandes fumées, saucisses, soupes déshydratées, sodas, confiseries, barres chocolatées, aliments reconstitués avec des additifs...), dans le régime alimentaire d'une personne, accroît de 12 % le risque de maladies cardiovasculaires.

## PARCOURS FATIHA SOLTANE

## La comédienne aux mille facettes !

*Avec sa bonne bouille, son sourire éclatant et son visage d'adolescente inachevée, on ne dirait pas qu'elle est sur scène depuis déjà des décennies. Sans doute cette passion des planches et cette facilité déconcertante à s'y mouvoir. Tout comme face à la caméra dont elle maîtrise tous les écueils. Portrait d'une comédienne et actrice vraiment faite pour son métier...*

**J**e connais Fatiha Soltani sur un double registre: l'humain que la vie n'a pas toujours gâté mais qui n'en fait pas pour autant un drame, la comédienne au talent immense et une des rares qui plus est à pouvoir franchir le stade de l'interprétation pour un palier autrement supérieur: l'incarnation. Car ce bout de femme est un mélange détonnant d'humilité et de vérité. Et pas besoin de lui faire un dessin pour rentrer dans la peau sinon la chair de son personnage. Elle est la scène et la scène est si fière de l'avoir adoptée. En plus elle le lui rend si bien et avec un égal bonheur autant en tant que comédienne à l'incroyable vitalité qu'actrice toujours d'un naturel désarmant. Rares vraiment pour ne pas dire rarissimes sont ceux et celles qui peuvent égaler ses performances de femme passionnée et virevoltante. Comme si elle était née sur scène et formée pour cette même scène. Dans tous les rôles "a'ssab wa awtar" "Aissa Story" outre "youm eldjemaa khardjou ryam" aux côtés tout de même d'im-



menses comédiens comme seule Constantine sait engendrer par sa teneur et son substrat culturels, elle a su tirer son épingle du jeu parce que viscérale-

ment disponible. Bien qu'elle ait appris le métier sur le tas. Il n'en demeure pas moins qu'elle sera distribuée dans des rôles majeurs aussi bien par Mohcen

Ammar que Mohamed Hilmi entre autres. Sans doute est-ce d'ailleurs une motivation supplémentaire. Elle est aussi à mon sens ce que nos planches ont produit de meilleur et son mérite est d'autant plus grand qu'elle n'en laisse rien paraître. Elle se suffit de se consacrer à son art en l'imprégnant de tout son potentiel cognitif née d'une longue praxis et d'un enthousiasme jamais pris en défaut. Qui lui insufflent sans coup férir cette soif de dire et de s'investir au mieux dans sa seconde nature. Oui parce que pour cette grande dame à la silhouette si frêle mais au tonus inouï jouer, interpréter, camper mais essentiellement incarner relève d'un véritable atavisme. Et le théâtre régional de Annaba n'oubliera pas de sitôt cette complicité si forte entre elle et ses deux défunts amis Djamel Korbou et Memiche Tewfik du temps où la scène célébrait ses illustres hôtes qui savaient tant communier avec un public tout aussi connaisseur. Chapeau bas grande dame.

Amar Zentar

## SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

## Hommage à l'artiste-peintre Baya

L'exposition collective, "Parfum de plume dans le monde des couleurs et des formes", regroupant plusieurs toiles d'artistes venus célébrer l'œuvre prolifique de Baya, a été inaugurée, mercredi à Alger, dans le cadre du Salon national des Arts plastiques, organisé par l'association nationale "Lucius" pour les Arts et les Lettres. Accueillie au Palais des Rais (Bastion 23), l'exposition, visible jusqu'au 29 mai, rassemble quelque 90 toiles de courants artistiques différents, signées par 45 artistes, entre jeunes et anciens, autodidactes et diplômés, venus de toutes les régions d'Algérie rendre hommage à Baya Mahieddine, Fatma Haddad de son vrai nom (1931-1998) et son parcours artistique "atypique" qui a permis à la femme algérienne d'élever ses valeurs, issues de la tradition ancestrale, au rang de l'universalité", explique le poète et président de l'association, Ferhat Bouchemla.

"Baya, fondatrice de l'Ecole naïve, était une des muses du grand peintre Pablo Picasso (1881-1973) qui lui a consacré plusieurs de ses toiles et à qui il a dédié quelques uns de ses textes", a-t-il ajouté. Représentant des portraits de femmes, des visages émus, des natures mortes, différents objets et ustensiles ou encore des figures composées aux formes et aux couleurs variées, les toiles exposées au premier étage du palais, ont été conçues selon les normes de différents courants de peinture, figuratif, semi-figuratif, expressionniste, abstrait, ou encore peinture gestuelle, exécutées dans différentes techniques, à l'huile, au pastel ou à l'acrylique notamment. Dans un mélange de couleurs vives, les thématiques abordées, rendues à raison de deux toiles pour chaque participant, ont été conçues dans un "élan poétique bien inspiré", de l'avis de Imène Gaga, jeune plasticienne d'Alger qui expose pour la première fois, évoquant l'espoir, la douleur, la liberté, le vivre ensemble, le rapport au monde extérieur, l'ambition, le rêve, l'adversité



ou encore l'amour. L'exposition a été marquée par l'hommage rendu à Baya, à travers la remise d'un trophée honorifique à son fils Rachid Mahieddine, ainsi que d'autres trophées remis notamment, au représentant des artistes de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui n'ont pas pu faire le déplacement, ainsi qu'à un couple d'artistes palestiniens Zaki Salam (Sculpteur) et sa femme Hana Dib (artiste-peintre), présents respectivement avec, "Oum Ech'Chahida" (mère de martyre) deux sculptures sur bois, "Oum fawk Er'Roukam" (une mère sur des débris), une autre sculpture en résine, et avec les toiles, "Amel wa alem" (espoir et douleur) et "Bayti hadaf" (ma maison est une cible). Jusqu'au 29 mai, des visites aux musées, à la Casbah d'Alger et au site archéologique de Tipaza, ainsi qu'une conférence sur la vie et le parcours de Baya sont au programme du Salon national des Arts plastiques qui a également convié les artistes participants à prendre part à des ateliers de dessin, durant lesquels ils auront à exécuter de nouvelles œuvres dont ils

feront don au "Trésor de l'association", selon Ferhat Bouchemla.

Fondée en novembre 2018, l'association nationale "Lucius" pour les Arts et les Lettres vise à établir des passerelles culturelles intergénérationnelles et permettre les rencontres entre les artistes dans différentes villes d'Algérie et à l'étranger, encourageant les échanges dans les domaines des Arts plastiques, la littérature, la musique, le théâtre et la poésie.

Ferhat Bouchemla tenant à expliquer le choix de l'intitulé de l'association, a précisé que, "selon l'histoire", Lucius Apuleius, devenu Apulée de Madaure, est "le premier romancier de l'histoire de l'humanité" avec son ouvrage intitulé "L'âne d'or" ou "Métamorphoses" qu'il a écrit "au II siècle". Le Salon national des Arts plastiques et l'exposition collective de toiles, "Parfum de plume dans le monde des couleurs et des formes", sont organisés sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'association des Activités en plein air de Bab El Oued -Alger-

## PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LITTÉRATURE ET LANGUE AMAZIGHES

## Appel à participation

La participation à la deuxième session du Prix du Président de la République de littérature et langue amazighes sera ouverte aux candidats du 27 mai au 4 août prochain, a indiqué mercredi un communiqué du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA).

Le règlement du concours, les conditions de participation et les modalités de candidatures sont disponibles sur le site Internet du HCA.

Institué en 2020, le Prix du Président de la République de littérature et langue amazighes a pour objectif d'encourager la recherche et la créativité en vue d'une meilleure production en langue et culture amazighes et à la valorisation des réalisations scientifiques et littéraires dans toutes les variantes linguistiques utilisées en Algérie. Lors de la première édition une centaine de travaux avait été retenus le jury présidé par Youcef Nacib a décidé de remettre des distinctions aux lauréats des trois premières places remportées respectivement par Yacine Meziani, Toufik Djeroud et Boukharroub Rachid, tandis que le premier prix dans la catégorie recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel n'a pas été attribuée alors que la deuxième place a été décrochée par le chercheur Ali Hedjaz. La cérémonie de remise des prix de cette deuxième session aura lieu lors des festivités du nouvel an amazigh, Yennanyer, correspondant au 12 janvier de chaque année, précise le communiqué.

LA DEMI-FINALE CONTRE LE COTON SPORT OFFICIELLEMENT AU 5-JUILLET

## Lavagne : «Ça m'intéresse de rester à la JSK»

**«L'instance suprême du football Continental a manifesté sa préférence pour le 5 juillet, et ce, afin de garantir les meilleures conditions pour la mise en place du système VAR», a annoncé la JSK sur sa page officielle sur Facebook.**

La demi-finale retour de la Coupe de la CAF entre la JS Kabylie et le Coton Sport du Cameroun se jouera officiellement au stade du 5-Juillet, le dimanche 27 juin. "Dans une correspondance adressée au club, la CAF félicite la JSK pour sa qualification au carré d'as. L'instance suprême du football continental a manifesté sa préférence pour la domiciliation de la demi-finale au stade du 5 juillet, et ce, afin de garantir les meilleures conditions pour la mise en place du système VAR, et pour avoir la meilleure image possible de tous les matches de ce tour", a-t-on annoncé sur la page officielle de la JSK sur Facebook, sans dévoiler l'horaire de la rencontre qui devrait se jouer en nocturne, à partir de 20h. La demi-finale aller se déroulera le dimanche 20 juin au stade de Garoua que les poulains de Denis Lavagne connaissent bien, dans la mesure où ils y avaient affronté et battu (2-1) le Coton



Sport lors de la phase des poules. L'autre demi-finale opposera les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca et la finale est programmée pour le 10 juillet au stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou de Cotonou au Bénin. Par ailleurs, Denis Lavagne pose des conditions pour prolonger son aventure avec les Canaris. "Ça m'intéresse bien évidemment de rester à la JSK, mais avec des garanties sportives. Je veux continuer à travailler avec le même groupe au minimum, pour avoir une équipe compétitive la saison prochaine et pouvoir progresser davantage. Il faudra aussi mettre les joueurs dans les meilleures conditions et les payer à temps pour éviter les grèves qu'on a vécues cette saison", a affirmé sur les ondes de la radio nationale l'ancien coach du CSC dont le contrat avec la JSK va expirer à la fin de la saison en cours.

L. B.

FAF

## Amara rend visite aux troupes de Belmadi

Le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, a rendu visite, jeudi soir, au premier groupe de joueurs de la sélection nationale A, ayant rejoint le CTN de Sidi Moussa, avant l'entame officielle du stage du mois de juin prochain. "Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Amara Charaf-Eddine, a rendu visite jeudi soir 27 mai 2021 à la sélection nationale au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Il a été accueilli à son arrivée par le Dr Youcef Ouznali, Directeur du CTN et chargé de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire. Le premier responsable de la fédération est allé à la rencontre du sélectionneur national, M. Djamel Belmadi et les membres de son staff tech-

nique, que le coach a présenté un par un, comme il a salué les membres des autres staffs et les quelques joueurs qui se trouvent actuellement en regroupement en attendant le début du stage prévu lundi prochain 31 mai. M. Charaf-Eddine a, par la suite, dîné avec tous les membres de la sélection dans une ambiance très conviviale, tout en promettant de revenir lorsque tout l'effectif sera au grand complet avec l'entame du stage de préparation des trois matches amicaux face à la Mauritanie (le 3 juin) et le Mali (le 6 juin) à Blida, et enfin la Tunisie (le 11 juin) à Tunis", a-t-on rapporté sur le site internet de la FAF. Amara rendra une seconde visite aux troupes de Belmadi lorsque le groupe sera au grand complet.

MELLALA DU CAB  
AVEC LES VERTS

Un premier groupe de joueurs est déjà à pied d'œuvre à Sidi Moussa, dont Belaili, Bounedjah, Atal, Boudaoui, Feghouli, Benlamri et autre Bensebaini, ainsi que les trois jeunes gardiens de but, Medjadel de l'O Médéa, Boulhendi de l'OGC Nice et Mellala du CA Batna. Ce dernier a tapé dans l'œil de l'entraîneur des gardiens de but de l'EN, Aziz Bouras, lors du stage des U20 dont il fait partie et il a été retenu pour l'entame du stage, en attendant l'arrivée des portiers des Fennecs. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, dévoilera la liste des joueurs convoqués avant l'entame du stage.

L. B.

CLASSEMENT FIFA

## L'Algérie reste à la 33<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football a stagné à la 33e place au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois de mai a été publiée ce jeudi. Sur le plan continental, l'Algérie a également conservé sa 4e position, devancée par le Sénégal (22e), la Tunisie (26e), et le Nigeria (32e). Qualifiée pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, reportée à 2022 au Cameroun, l'équipe nationale reprendra du service en juin, en disputant trois matches amicaux face à la Mauritanie (jeudi 3 juin à Blida), au Mali (dimanche 6 juin à Blida), et devant la Tunisie (le vendredi 11 juin à Tunis). Le Mali pointe à la 57e place au classement, alors que la Mauritanie suit loin derrière à la 101e position. Ces rencontres sont venues remplacer les deux premières journées du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, reportées à septembre en raison de la pandémie du Covid-19. Les deux premiers adversaires des "Verts" aux éliminatoires du mondial 2022: à domicile face au Djibouti, et en déplacement face au Burkina Faso, occupent respectivement la 183e et la 60e place. Le Niger, l'autre adversaire de l'Algérie dans ces éliminatoires occupe la 112e place. Dans le haut du classement, la Belgique est toujours en tête, devant la France, et le Brésil. Le Top 10 reste inchangé par rapport au précédent classement, dévoilé en avril dernier. Seul le Bahreïn progresse d'une place (98e). L'Euro 2020, reporté à 2021 (11 juin - 11 juillet), et la Copa América (11 juin - 10 juillet), vont certainement apporter leur lot de changements dans le prochain classement, dont la parution est prévue le 12 août prochain.

LYON

## Juninho : «La deuxième saison de Slimani sera meilleure»

Le directeur sportif de l'Olympique Lyonnais, le Brésilien Juninho, estime que l'attaquant international algérien Islam Slimani aura un rendement meilleur la saison prochaine après une demi-saison en demi-teinte. "Je pense que la deuxième saison d'Islam (Slimani) va être meilleure, sa relation avec l'entraîneur n'était pas bonne non plus." a déclaré Juninho sur la chaîne du club. Slimani, laissé libre par Leicester City (Premier League), s'est engagé en janvier dernier en faveur de l'Olympique Lyonnais pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022. Le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale a été utilisé par l'ex-entraîneur de l'OL Rudi Garcia 18 fois dont quatre comme titulaire avec à la clé 3 buts inscrits et 1 passe décisive toutes compétitions confondues.

L. B.

LIGUE 2

## Une fin de saison houleuse

Ça commence à chauffer en Ligue 2 algérienne de football, dont les récentes journées ont été émaillées d'incidents. La violence sévit encore alors que les matches se jouent à huis clos, en raison de la covid-19. "Il y a eu des dépassements et il faut tirer la sonnette d'alarme. Ce sont les dirigeants et les accompagnateurs des clubs qui provoquent ces regrettables dépassements avant l'entame des matches notamment. On va prendre les mesures nécessaires pour terminer le championnat dans les meilleures conditions possibles", lance Ali Malek, le président de la Ligue de football amateur (LNF) qui gère ce championnat de seconde division. "On a vécu l'enfer à Ouargla où notre équipe a été malmenée à son arrivée au stade et a été lésée aussi par l'arbitrage", tonne

Rachid Redjradj, le patron de la JSM Béjaïa, battue (3-2), jeudi, par le CR Beni Thour. Redjradj ainsi que le président de l'USM Annaba, Zaïm, ont lancé un appel au nouveau président de la FAF, Charaf-Eddine Amara pour intervenir surtout en matière d'arbitrage.

**6 MOIS DE SUSPENSION  
POUR LE PRÉSIDENT  
DU MCB OUED SLY**

Après les incidents survenus lors du match MCB Oued Sly-JSM Tiaret (2-1), le président du MCBOS, Rachid Chirani, a écopé de six mois de suspension, dont trois avec sursis, pour "mauvais comportement envers l'équipe visiteuse", a-t-on annoncé sur le site internet de la Ligue nationale de football amateur (LNFA). D'autre part, la commis-

sion de discipline de la LNFA a infligé au MCBOS un match de suspension du terrain avec sursis et une amende de 20.000 dinars pour "mauvaise organisation de la rencontre" contre la JSMT. Le gardien de but de la JSMT, Chahreddine Chaouch, a écopé, lui, de trois matches de suspension ferme, plus une amende de 30.000 dinars pour "bagarre avec le président du MCBOS". Les quatre dernières journées du championnat s'annoncent explosives dans la mesure où plusieurs clubs sont concernés par la course pour l'accession et la lutte pour le maintien. Après la 18e journée, disputé jeudi, le MCBOS, qui possède six points d'avance sur le CR Témouchent et l'ASM Oran dans le Groupe Ouest, a quasiment assuré sa place au play-off, alors que le

suspense demeure entier dans les Groupes Est et Centre. A l'Est, le HB Chelghoum Laïda rejoint l'USM Annaba en tête, avec quatre longueurs d'avance sur l'US Chaouia. Au centre, la JSM Béjaïa n'a désormais que deux unités d'avance sur son voisin, le MOB, et trois sur le RC Arba. Le championnat qui va observer une trêve, en raison des Législatives du 12 juin, sera bouclé le 25 juin et le play-off est prévu pour début juillet. Il est à rappeler que les premiers des trois groupes joueront entre eux un mini championnat en aller simple sur terrain neutre, à huis clos. Les deux premiers de ce mini-championnat accéderont en Ligue 1 et les quatre derniers de chaque groupe rétrograderont en DNA.

L. B.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE



### L'HEURE DE VÉRITÉ POUR MAHREZ ET MAN CITY

**Mahrez rêve d'égaliser Madjer et de faire sa grande entrée dans le top des footballeurs africains vainqueurs de la Coupe aux grandes oreilles.**

L'heure de vérité est arrivée pour Riyad Mahrez et Manchester City, qui disputeront, ce samedi soir (20h, heure algérienne) à l'Estádio do Dragão, à Porto (Portugal), leur première finale en Ligue des champions d'Europe face à Chelsea. C'est un rendez-vous historique pour Mahrez et les Citizens qui ont vaincu, cette année, leur malédiction en quarts de finale, devenant même les grands favoris pour le sacre final, après ce triomphe avec la manière sur le Paris SG, finaliste malheureux de la dernière édition.

Bourreau des Parisiens, Mahrez sera sous les feux de la rampe, ce soir où il sera l'une des attractions de cette très attendue finale. Les yeux de tous les Algériens seront rivés sur lui, dans l'espoir de le voir brandir le trophée pour égaler le légendaire Rabah Madjer. Le rêve fou du capitaine des Verts est d'emboîter le pas à l'homme à la talonade et de faire sa grande entrée dans le top des footballeurs africains vainqueurs de la Coupe aux grandes oreilles. Il veut devenir le second algérien et le 24<sup>e</sup> africain à être sacré champion d'Europe. Il compte

aussi secouer les filets de Chelsea et devenir le sixième buteur africain en C1 européenne après Rabah Madjer (FC Porto, 1986/87), Samuel Eto'o (FC Barcelone, 2005/06 et 2008/09), Didier Drogba (Chelsea, 2011/12), Sadio Mané (Liverpool 2017/18) et Mohamed Salah (Liverpool 2018/19). Mahrez peut aussi atteindre ou dépasser le record de Madjer dans le nombre de buts inscrits en Ligue des champions d'Europe. Auteur de 10 buts, le magnifique no 26 des Citizens, qui a égalé Soudani (10 buts lui aussi qualifications

comprises), n'est qu'à une petite unité ou longueur de l'homme à la talonade, meilleur buteur algérien de l'Histoire de la C1 avec 11 réalisations. "C'est un honneur d'être un des rares algériens à avoir atteint la finale de la Ligue des champions. Nous allons voir ce qui va se passer en finale. Nous allons tout donner.

#### «C'EST UN RÊVE !»

Depuis que j'étais bébé, depuis que j'étais jeune, jeune adolescent, je regardais ce type de matchs, c'est pourquoi c'est spécial. Maintenant, nous devons faire un bon match et gagner", dira l'enfant prodige de Sarcelles, l'une des armes fatales de Pep Guardiola, vainqueur du trophée avec le FC Barcelone en 2009 et 2011. Guardiola veut devenir le sixième entraîneur à remporter la C1 avec deux clubs différents, après Ernst Happel (Feyenoord 1970, Hambourg 1983), Ottmar Hitzfeld (Borussia Dortmund 1997, Bayern München 2001), José Mourinho (Porto 2004, Internazionale 2010), Jupp Heynckes (Real Madrid 1998, Bayern 2013) et Carlo Ancelotti (AC Milan 2003, 2007, Real Madrid 2014). Il veut aussi offrir un mémorable triplé (Championnat, Coupe de la Ligue et Champions League) cette année à Man City, avide revanche sur Chelsea qui l'avait éliminé en demi-finale de la Coupe d'Angleterre sous les ordres de l'Allemand Thomas Tuchel, finaliste pour la seconde fois consécutive et avide d'effacer l'échec de l'été dernier avec le PSG. "Enfant, on rêve de ces matchs et c'est comme regarder la lune, cela semble si loin. Une fois qu'on y est, il faut faire le travail. Je n'hésite pas à dire que Man. City et le Bayern ont été les meilleurs en Europe cette saison et la saison dernière. Nous essayons de réduire l'écart et l'avantage en football, c'est qu'on peut réduire l'écart en 90 minutes", lance Tuchel. Il s'agit de la troisième finale entièrement anglaise, Chelsea ayant participé à la première, lorsqu'il s'est incliné aux tirs au but contre Manchester United à Moscou en 2008, alors que Liverpool avait battu Tottenham, il y a deux ans à Madrid. Cette 66<sup>e</sup> finale de Coupe d'Europe de l'histoire, qui se jouera en présence de 16 500 spectateurs, sera dirigée par l'arbitre espagnol Antonio Miguel Mateu Lahoz (44 ans). L. B.

### CHELSEA

## Mendy, du chômage à la gloire

En 2015, Edouard Mendy pointait au chômage au Havre, désespérant de trouver un club professionnel. Six ans plus tard, et même si une blessure aux côtes laisse planer le doute sur sa participation, le voilà en finale de Ligue des champions avec Chelsea. Le gardien international sénégalais, qui a gardé ses cages inviolées à 24 reprises cette saison, a changé de dimension, au point d'être invité à Porto ce samedi pour la finale de C1 contre Manchester City (19h00GMT). C'est le couronnement d'un parcours semé d'embûches pour le portier de 29 ans, qui avait pourtant connu des débuts prometteurs. Né près du Havre, il a capté ses premiers ballons vers l'âge de 10 ans dans son quartier et a rapidement été repéré par le HAC, le club professionnel de la ville. "Il avait une certaine dextérité, de l'explosivité, une morphologie qui lui permettait d'avoir une certaine présence dans le but mais aussi dans l'attitude, même si c'est un garçon discret", se souvient auprès de l'AFP Michel Courel, entraîneur des gardiens de l'Académie du HAC.

#### "UN GROS TRAVAILLEUR"

"Il était très appliqué et très sérieux, c'était un gamin très motivé", ajoute-t-il. Mais il n'est pas le seul gardien doué au centre de formation, et le HAC choisit de miser sur Zacharie Boucher, qui évoluait désormais à Salonique (Grèce). Mendy pour-

suit alors aux Municipaux du Havre, un club amateur partenaire du HAC. Là, le gardien longiligne progresse à vue d'œil. "C'était un véritable moteur dans un groupe. Quand il prenait la parole, il était respecté, écouté", raconte Jean-Michel Naze, président des Municipaux. A 19 ans, il rejoint Cherbourg, en troisième division, et fait vite l'unanimité autour de lui, se souvient le président, Gérard Gohel. Mais après trois ans, le club est relégué et Mendy choisit de partir. Des agents lui promettent des essais dans des clubs de Ligue 1 ou à l'étranger, avant de le laisser en rade. C'est l'automne 2014, il a 22 ans, un bac pro commercial en poche et des espoirs brisés. Mais il retourne s'entraîner avec Michel Courel et la réserve du HAC. "C'est un gros bosseur, il a pensé d'abord à travailler, à rester en forme", raconte l'entraîneur. Les mois passent et rien ne bouge, l'envie de tout laisser tomber le prend souvent. Sur les conseils de sa mère, il s'inscrit dans une agence pour l'emploi. Au bout de 9 mois, Marseille l'invite pour un essai et lui propose de devenir gardien N.3 à l'été 2015. Sans approcher de l'équipe pro, il joue 8 matches avec la réserve cette saison-là et progresse en particulier dans son jeu au pied. "C'est un gros compétiteur, un gros travailleur", explique Stéphane Cassard, alors entraîneur des gardiens à l'OM. "Pour un très grand gabarit, il va très vite

au niveau des appuis, il va très vite au sol, il a une grande envergure, il prend beaucoup de place dans le but."

#### "LA SURPRISE D'EDOUARD"

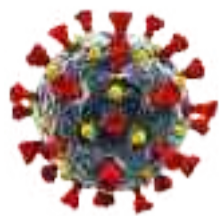
Au printemps 2016, son nom parvient aux oreilles de Jean-Pierre Caillot, président de Reims, alors en Ligue 2, qui cherche un 2<sup>e</sup> gardien. "Je lui ai dit: +Prends-le comme N.2, ça sera ton N.1+", assure Gérard Gohel. A l'âge de 24 ans, Edouard Mendy signe donc enfin son premier contrat pro. L'année suivante, il devient le gardien N.1 et monte en L1 avec Reims. En 2019, il arrive à Rennes et en août 2020, il est transféré à Chelsea, pour plus de 24 millions d'euros, un record pour un gardien de L1. De quoi ravir ceux qui l'ont vu grandir. "Je prends beaucoup de plaisir à le voir jouer, c'est un beau gardien: sérénité, calme, fermé, autorité et en même temps une grosse assurance. Il dégage une énorme force", salue Michel Courel. D'autant qu'il continue de garder le contact et de rendre visite à l'occasion en Normandie. Et que tous ses anciens clubs se sont partagé 5% du montant du transfert au titre de l'indemnité de formation. Une source de revenus classique pour le HAC ou Cherbourg, une manne tombée du ciel pour les Municipaux, qui vont toucher au total plus de 400.000 euros, soit trois fois le budget annuel du club. "C'est la surprise d'Edouard", se réjouit Jean-Michel Naze.

### APRÈS SON DÉPART DU REAL MADRID

## Zidane a une porte de sortie



Attendue, l'information a tout de même l'effet d'une petite bombe en Espagne : Zinedine Zidane ne sera plus l'entraîneur du Real Madrid la saison prochaine. La Maison Blanche a officialisé son départ jeudi dans un communiqué officiel. Une question se pose désormais : où rebondira Zidane la saison prochaine ? A en croire les informations de la Cadena Cope, Zidane aura bien une porte de sortie. Le technicien français aurait annoncé à ses joueurs du Real qu'il comptait bien diriger une équipe de très haut niveau la saison prochaine. Reste à savoir quelle pourrait être cette destination, sachant que la Juventus, avec laquelle il était lié, serait sur le point d'acter le retour de Massimiliano Allegri. Un autre club, en France, commence à faire tourner les regards des supporters sans qu'aucune rumeur n'ait commencé à filtrer.



## PANDÉMIE DE COVID-19 272 nouveaux cas, 192 guérisons et 7 décès en 24h

PANDÉMIE DU COVID-19

# Elle ne sera terminée qu'une fois 70% de la population mondiale vaccinée



**L**a pandémie du Covid-19 ne sera terminée qu'après la vaccination d'au moins 70% de la population mondiale, a indiqué vendredi le Directeur Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'inquiète de la plus forte contagiosité observée pour les nouveaux variants du virus, dont le variant indien. «La pandémie sera terminée lorsque nous aurons atteint une couverture vaccinale minimale de 70%», a assuré Hans Kluge à Copenhague, déplorant un «déploiement de la vaccination (...) encore trop lent», y compris en Europe, où la

contagiosité de nouveaux variants est source d'inquiétude. «Nous savons par exemple que le (variant) B.1617 (identifié d'abord en Inde) est plus contagieux que le B.117 (identifié d'abord au Royaume-Uni), qui était déjà plus contagieux que la souche précédente», a-t-il dit, soulignant que les vaccins fonctionnaient toutefois actuellement contre les mutations du coronavirus. Pour le Directeur régional, en poste depuis février 2020, il importe d'accélérer la cadence pour mettre fin à cette pandémie qui dure «plus longtemps que prévu». «Dans une pandémie, la rapidité

est essentielle», a-t-il relevé, et c'est ce qui a fait défaut au début de l'épidémie. «Même lorsque l'OMS a déclaré une pandémie, de nombreux pays attendaient toujours, nous avons perdu un temps précieux», a estimé le médecin belge. Aujourd'hui encore, «le temps joue contre nous (...) Nous devons accélérer (la campagne d'immunisation), nous devons augmenter le nombre de vaccins», a-t-il dit. Dans les 53 territoires que compte la région Europe selon les critères de l'OMS, 26% de la population a reçu une première dose de vaccin.

### FOOTBALL

## La règle des cinq changements par match maintenue

La règle des cinq changements par match au lieu de trois, lancée pendant la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie du nouveau coronavirus dans un souci de ménager les joueurs à leur retour à la compétition après une longue période d'arrêt sera finalement maintenue jusqu'à fin 2022, a annoncé hier l'International board (Ifab), garant des lois du jeu. En effet, initialement, cette règle exceptionnelle devait courir seulement jusqu'à fin 2021 pour les compétitions interclubs, et jusqu'au 31 juillet 2022 pour les rencontres internationales. Finalement, il a été décidé de la maintenir bien au-delà de la date initiale, incluant même «le Mondial qatari», selon la même source. Les équipes de football pourront ainsi continuer à effectuer cinq changements par match, jusqu'à la toute fin de l'année 2022. Cette décision a été prise après «analyse globale de l'impact actuel du Covid-19 sur le football», après quoi, le conseil d'administration de l'Ifab a décidé de l'étendre à «toutes les compétitions de haut niveau, devant se dérouler avant le 31 décembre 2022», ce qui inclura donc le Mondial prévu du 21 novembre au 18 décembre au Qatar. L'objectif demeure, comme depuis un an, de «soutenir le bien-être des joueurs, en particulier lorsque les calendriers ont été perturbés, ce qui conduit souvent à condenser les compétitions», explique l'Ifab. Si cette modification de règle avait été discutée au printemps 2020, parce qu'elle avantage les grandes formations aux effectifs pléthoriques, le débat s'est rapidement tari tant les clubs sont nombreux à constater l'épuisement de leurs joueurs. Parallèlement, certaines compétitions, telles que le championnat d'Europe Espoirs, testent un sixième remplacement en cas de suspicion de commotion cérébrale, une expérimentation lancée par l'Ifab fin 2020. Les garants du jeu vont «continuer à examiner l'impact de la pandémie sur le football et à consulter» ses différents acteurs «sur cette question importante», promettent-ils dans leur communiqué. La Fifa détient quatre voix sur huit dans les décisions de l'Ifab, les quatre autres étant la propriété historique des Fédérations anglaise, écossaise, galloise et irlandaise.

### LIBYE

## Près de 500 migrants interceptés en 24 heures en Méditerranée

Quelque 500 migrants ont été interceptés jeudi soir en Méditerranée par les garde-côtes libyens et renvoyés en Libye, a annoncé hier l'Organisation Internationale des migrations (OIM). Dans un tweet, Mme Safa Msehli, chargée de la communication au bureau de l'OIM en Libye, a précisé que plus de 300 migrants étaient partis la veille au soir sur trois bateaux pneumatiques et un bateau en bois de la ville de Zouara, dans l'ouest de la Libye, dans l'espoir d'atteindre les côtes européennes. Au total, 308 personnes, dont huit femmes et cinq enfants, étaient présentes sur ces embarcations. Plus d'une centaine était originaire du Soudan, a ajouté la même source. «Tous ont été envoyés en détention», a fait savoir la porte-parole de l'OIM. Jeudi, 187 migrants, en route eux aussi vers l'Europe, avaient déjà été interceptés par les garde-côtes libyens et ramenés en Libye, toujours selon une communication de l'OIM. A leur retour sur le sol libyen, ces personnes ont reçu une aide d'urgence avant d'être emmenées en centres de détention,

procédure classique lors d'interceptions de migrants en mer par les garde-côtes libyens. Malgré le danger de la traversée, les départs de migrants depuis les côtes libyennes se sont multipliés ces derniers mois. Dans un rapport publié mercredi, l'ONU a demandé à la Libye et l'Union européenne de réformer leurs opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée. En 2020, au moins 10 352 migrants ont été interceptés par les garde-côtes libyens et renvoyés en Libye. Depuis le début de l'année, environ 8 000 migrants ont été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et renvoyés dans le pays, a relevé la même source. Elle a fait savoir qu'aujourd'hui, il existe 4 000 personnes environ dans les centres de détention en Libye, alors que des milliers d'autres sont portées disparues. L'instabilité économique en Libye due à la crise sanitaire, l'accalmie des combats à Tripoli et une météo clémente peuvent expliquer l'augmentation des tentatives de départs et des renvois en Libye.

## Au fil du jour

### Des fraises et des pas mûres

Par Rachid Ezziane

Voilà un nouveau slogan politique à qui on prétend bel avenir. Le «traiteur» l'acclame haut et fort : ses fraises sont meilleures que celles qu'on exporte vers l'Afrique du Sud. Tant mieux pour le pays qui se cherche des sorties «hors Hydrocarbures». J'ai oublié de vous dire qu'en plus quelles sont sélectionnées, elles sont aussi fraîches. Bien fraîches. Car elles sont médecins, directrices et... mariées. Mon Dieu ! Qu'il est écœurant et même répugnant de comparer un être cher, doté de raison et d'intelligence, à une fraise à se mettre sous la dent. Et le «traiteur» politicien, en déclamant sa sentence, avait le visage tout en lumière comme s'il venait de résoudre l'équation d'Einstein. Je suis triste de voir où en est arrivée la politique. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?... ces nouveaux «traiteurs» de la politique à deux sous. J'ai pris un coup de vieillesse après avoir entendu une telle inconséquence. J'ai pensé aux valeureuses martyres et moudjahidate. Aussi à nos mères, nos femmes et nos sœurs. Sans oublier toutes les autres qui, chaque jour, bâtissent par leurs efforts consentis l'Algérie nouvelle.

Des nêfles oui ! Avec votre inculte politique, vous n'aurez que des nêfles. Que des vertes et des pas mûres. Non monsieur ! les Algériennes ne sont pas des fraises. Encore moins des fraises sélectionnées pour être croquées «sous belles dents». Vous faites fausse route et même fausse couche. Non monsieur, on ne fait pas de la politique en considérant les femmes juste comme une fraise sur un gâteau. Non monsieur, les femmes ne sont pas là rien que pour le décor. Feuillotez un peu l'Histoire et vous aurez honte de vos idées pas mûres. Pas du tout mûres !

J'espère, et je le souhaite du fond de mes convictions, que ces femmes «fraises» se retirent de votre liste et aillent monnayer leur savoir-faire ailleurs, chez qui la femme est l'avenir et non pas un «fruit défendu». Comme si tout ce qui arrive aux femmes comme «féminicide» ne suffisait pas, alors on vient ajouter de l'huile frelatée sur leur chemin de croix.

De toute façon, partout en Algérie, une véritable montée en puissance est constatée chez la gent féminine. Dans tous les domaines, l'écart entre les filles et les garçons rétrécit de jour en jour. Une revanche contre le sort et les mentalités se fraie un chemin de non-retour. Qui oserait aujourd'hui nier ce si doux fait ? Exaltant. Voir passionnant. Je sais, ce n'est pas l'avis de tous. Et il y a même ceux qui vont fouiner dans quelques méandres douteux. Mais ça ne diminuera en rien l'envolée de ces studieuses filles qui cartonnent en tout et partout. Cette notoriété féminine, et que les misogynes ne se voilent pas la vue, n'est plus à démontrer ou à philosopher. Personnellement, je n'ai besoin d'aucune statistique ou étude pour savoir que les femmes algériennes sont plus que jamais présentes, en force, pour le meilleur et pour toujours, dans notre société contemporaine. Et tant pis pour les «analphabètes».